DK NEWS

Horaire des prières

Fajr: 06h08 Dohr: 13h03

Asr: 15h59 Maghreb: 18h26 Isha: 19h47

Alger : 18° 05°
Oran : 18° 05°
Annaba : 18° 04°
Béjala : 16° 05°
Tamanrasset: 21° 08°

www.dknews-dz.com

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Vendredi 8 - Samedi 9 février 2019 - 3-4 Djoumada Al-thania - N° 2134 - 6° année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

61^E ANNIVERSAIRE DES ÉVÈNEMENTS DE SAKIET SIDI YOUSSEF:

Le Président Bouteflika adresse un message à son homologue tunisien FÊTE NATIONALE

Le Président Bouteflika félicite le Gouverneur général de La Grenade

M. Ouyahia à Addis-Abeba pour représenter le Président Bouteflika au 32° sommet de l'Union africaine

ALGÉRIE-UA

AADL

«TOUS LES PROGRAMMES RESTANTS FINANCÉS»



PRÉSIDENTIELLE DU 18 AVRIL:

Début des recours suite à la clôture de l'opération de la révision électorale **ADMINISTRATION**

L'ONSP propose une plus grande autonomie pour les Collectivités territoriales EDUCATION NATIONALE:

Un parcours professionnel ordinaire à l'ensemble des corps remplissant les conditions légales

SANTÉ

CANCER:

Quelque 10.000 malades pris en charge par trois associations d'aide aux cancéreux en 2018 F TBALL

CLASSEMENT FIFA:

L'Algérie perd 2 places et pointe à la 69° position

La sélection algérienne de football a perdu deux places au classement mondial publié jeudi par la Fédération internationale (Fifa), et occupe désormais le 69° rang. UTILISATION PACIFIQUE DE L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE :

M.Guitouni : «Choix stratégique pour l'Algérie»

MDN

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE :

Six (6) contrebandiers interceptés et 4 véhicules saisis dans le sud du pays

P. 5



SÛRETÉ DE WILAYA DE BEJAÏA

Rencontre d'orientation au profit des forces de police

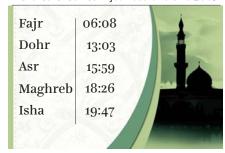
Dans le cadre de la série de rencontres d'orientation au profit des forces de police et, suivant les instructions du Directeur général de la Sûreté nationale, l'Inspecteur général de la Sûreté nationale a présidé, dans la matinée de jeudi 07 février, une rencontre d'orientation et de sensibilisation, ayant regroupé les fonctionnaires de police de la sûreté de wilaya de Béjaia, tous grades et services confondus.

L'IGSN a saisi cette occasion pour transmettre aux policiers, les encouragements du haut commandement, pour les efforts consentis dans la prévention et la lutte contre la criminalité, les exhortant à redoubler d'efforts pour le service du pays et du citoyen.



Horaire des prières

Vendredi 3- Samedi 4 Joumada-al-thania 1440



JEUNESSE ET SPORTS

Hattab à Oran et Saïda

Le ministre de la Jeunesse et des Sports. M. Mohamed Hattab, entamera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection de deux jours dans les wilayas d'Oran et Saïda.

Durant le premier jour de cette visite, le ministre s'enquerra de l'état d'avancement des travaux de réalisation



Le ministre inspectera et procédera à l'inauguration de plusieurs autres structures relevant de son secteur au niveau des communes de Youb, Doui Thabet et Saïda.

Durant la deuxième journée de sa visite, M. Hattab se rendra dans les communes de Ouled Brahem, Hssasna et Aïn Lahdiar.

BOUIRA Forum régional de la femme



La ministre de l'Environnement et des Energies Renouvelables, Mme Fatma Zohra Zerouati. et le président du parti de TAJ, le Dr Amar Ghoul, présideront ce matin à partir de 9h à la maison de l'Office des établissements de jeunes, Mohamed Issiakhame de Bouira, les travaux du Forum ré gional de la femme.

DEMAIN À L'ESSS

Rencontre nationale des cellules de proximité de solidarité (CPS)

La ministre de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Mme Ghania Eddalia, présidera demain dimanche10 février à partir de 9h30, à l'Ecole supérieure de la sécurité so-ciale de Ben Aknoun (Alger), les travaux de la rencontre na-tionale des cellules de proximité de solidarité (CPS) placée



sous le thème «Le programme de développement social, de nouvelles perspectives pour les associations en charge des personnes handicapées». Cette rencontre de deux jours, organisée par l'Agence de

développement social (ADS), vise à adopter une nouvelle approche pour le travail des cellules de proximité, fondée sur l'économie social solidaire, dans le but de développer les activités productives génératrices de revenus.

OUM EL- BOUAGHI

Conférence régionale de l'ANR des wilayas de l'Est

Le secrétaire général de l'Alliance natio-nale républicaine (ANR), le Dr Belkacem Sahli, présidera ce matin à partir de 9h30, au théâtre régional de Aïn Él Beida, wilaya d'Oum El Bouaghi, les travaux de la conférence régionale des wilayas de l'Est. Cette conférence s'inscrit dans le cadre de la campagne de sensibilisation en prévision des prochaines élections présidentielles.

Météo



Alger	18°	05°
Oran	18°	05°
Annaba	18°	04°
Béjaïa	16°	05°
Tamanrasset	21°	08°

Max

LIBRAIRIE L'ARBRE À DIRES

Rencontre avec Arezki Himeur

L'auteur Arezki Himeur, animera une rencontre-débat aude ouvrage «Ra-conte-moi Alger», des éditions Anep,



cet après-midi à partir de 15h à la librairie «L'arbre à dires» de Sidi Yahia (Alger).

DU 11 AU 14 FÉVRIER AU PALAIS **DES EXPOSITIONS**

15e Salon international des équipements, des technologies et des services de l'eau

Le ministère des Ressources, organise du 11 au 14 février, au Palais des Expositions des Pins Maritimes (Safex), la 15e édition du Salon international des équipements, des technologies et des services de l'eau (SIEE Pollutec/Alger).

DU 10 AU 13 FÉVRIER À ALGER

Salon de l'électricité et des énergies renouvelables

Plus de 120 exposants nationaux et internationaux prendront part à la 2ème édition du Salon de l'électricité et des énergies renouvelables (SEER) qui se tiendra du 10 au 13 février en cours à Alger. Ce salon est un espace pour présenter les dernières innovations dans les domaines

l'électricité et des énergies renouvelables.

Cette 2ème édition du SEER a pour but également de présenter des solutions innovantes dans la production de l'énergie, de la transmission, de la distribution et du stockage et de l'éclairage, affin d'apporter des solutions controlles de la controlle de l'éclairage, affin d'apporter des solutions controlles de l'éclairage, affin d'apporter des solutions pratiques et durables aux différents problèmes à l'instar du gaspillage de l'énergie.

SANTÉ

Un groupe de médecins spécialistes turcs en visite à Alger

Le Conseil d'affaires de la Santé, sous l'égide du Conseil turc des relations économigues étrangères, DEIK, organise jourd'hui au-Alger, une visite médecins spécialistes des



plus importants centres hospitaliers privés et étatiques turcs. Un séminaire médical et scientifique suivi d'un débat sera animé le même jour à 14 heures l'hôtel Aurassi par d'imminents professeurs dans différentes disciplines telles que la chirurgie cardiaque, la gastro-entérologie, la transplantation d'organes, la neurochirurgie, l'oncologie médicale, la greffe de moelle os-seuse, la chirurgie de la colonne vertébrale, la chirurgie thoracique, la chirurgie cardiovasculaire pédiatrique et la prise en charge de l'obé-

Min

Colloque de gynécologie obstétrique

L'Association du corps médical privé de la wilaya de Chlef, organise ce matin à partir de 8h30, à la maison de la culture de Chlef, un colloque médical de gynécologie obstétrique. La rencontre sera animée par des spécialistes des CHU d'Alger et de Sidi Bel Abbes. Au pro-gramme de ce colloque : Les hémorragies du 1er trimestre, les hémorragies du 3emer trimestre, la contraception, les infections génitales basses, le généraliste devant un couple infertile, les aspects cliniques et échographiques des méno-métrorragies, le cerveau fœtal échographie morphologique et CAT devant des douleurs pelviennes aigues

CENTRE CULTUREL BACHIR **MENTOURI**

Rencontre avec Laroussi Missoum

Dans le cadre de son programme «Echo de plumes théâtrales», l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise cet après-midi à partir de 14h, au Centre des activités culturelles Bachir-Mentouri, une rencontre avec le producteur Laroussi Missoum. La rencontre se déroulera en présence de l'écrivain Farouk

PRÉSIDENTIELLE DU 18 AVRIL:

Début des recours suite à la clôture de l'opération de la révision électorale

Les citovens ont la possibilité d'introduire des recours à partir de jeudi, à l'issue de la clôture de l'opération de révision des listes électorales qui s'est déroulée du 23 janvier au 6 février, en prévision de l'élection présidentielle prévue le 18 avril 2019.

La période des requi s'étalera jusqu'au lundi, per-mettra aux citoyens de formuler des réclamations en inscription ou en radiation sur les listes électorales. La nouvelle loi relative au régime électoral souligne l'obligation de procéder à l'affi-chage d'un avis d'ouverture et de clôture de la période de révision des listes électorales et offre aux citoyens, omis sur la liste électorale, la possibilité de présenter leurs réclamations au président de la commission administrative électorale, dans les formes et délais

prévus par la loi. «Tout citoyen inscrit sur l'une des listes de la circonscription électorale peut faire une réclamation justifiée pour la radiation d'une personne indûment inscrite ou l'inscription d'une personne omise dans la même circonscription, dans les formes et délais prévus par la présente loi organique», stipule l'article 19 de cette loi organique.

Les réclamations en inscription ou en radiation, doivent être formulées dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis de

clôture de l'opération de révision des listes électorales et ce délai est ramené à 5 jours en cas de révision à titre exceptionnel, prévoit la nouvelle loi.

Les réclamations doivent être soumises à la commission administrative électorale, qui doit statuer par décision dans un délai ne dépassant pas

Selon le régime électoral adopté en juin 2016, les intéressés peuvent formuler un recours dans les 5 jours ouvrables à partir de la date de notification de la décision.

A défaut de notification, le recours peut être introduit dans un



délai de 8 jours ouvrables, à compter de la date de la réclamation.

«Ce recours, formé par simple déclaration au greffe, est porté de-vant le tribunal territorialement compé-tent ou le tribunal d'Alger pour la com-munauté algérienne établie à l'étranger qui statue par jugement dans un délai maximal de 5 jours sans frais de procédure et sur simple notification faite 3 jours à l'avance à toutes les parties concernées.

Le jugement du tribunal n'est susceptible d'aucune voie de recours», précise la nouvelle loi. L'opération de révision des listes

électorales qui doit permettre aux jeunes âgés de 18 ans et aux personnes changé de résidence de s'inscrire dans leur nouvelle commune de résidence, a été lancée conformément aux dispositions de la loi organique n 16-10 relative au régime électoral, et la signature du décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour le 18 avril 2019 en vue de l'élection du Président de la République.

Au total 22.883.772 électeurs étaient inscrits sur les listes électorales lors des élections locales du 23 novembre 2017.

ADMINISTRATION

L'ONSP propose une plus grande autonomie pour les Collectivités territoriales

L'Observatoire national du Service public (ONSP) a proposé jeudi, dans son rapport annuel 2018, à soumettre amment» au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, «l'octroi d'une plus grande autonomie» aux collectivités territoriales à la faveur de la promulgation de la nouvelle loi relative à la fiscalité locale et la création d'un fonds de développement local.

Présenté par le conseiller auprès du ministre de l'Intérieur des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, et coordonnateur auprès de l'ONSP, Loucif Ahmed, en présence du secrétaire général du ministère, Salah-Eddine Dahmoune, le rapport propose «plusieurs autres mesures à même de permettre la concrétisation d'objectifs, non moins importants, que le saut qualitatif enregistré dans plusieurs secteurs».

Dans ce cadre, il est suggéré «la concrétisation de la citoyenneté participative dans ses dimensions organisation et gestion, l'institution d'indicateurs normatifs pour l'évaluation de la qualité des services publics et des enquêtes sur le terrain sur la qua-

lité des prestations fournies». De même qu'il est préconisé de réduire les coûts du fonctionnement administratif et de surmonter le problème de l'éloignement géographique et des délais.

L'ONSP appelle, dans son rapport, au «perfectionnement des compé-tences des fonctionnaires de l'administration et leur formation en matière de qualité et de management» et à «la consécration de la coopération entre administrations et de la coordination entre secteurs».

Concernant la généralisation des critères de qualité, l'ONSP propose «la promulgation d'un texte à caractère administratif incitant à l'initiative et l'élaboration d'une charte générale et de normes algériennes adaptées, ainsi que le renforcement du contrôle des prestations fournies au citoyen, à tous les niveaux, et l'assistance à la prise de décisions à travers la garantie permanente des informations».

«L'appui du travail des associations pour l'amélioration de l'utilisation des services publics», est également souligné dans ce document qui re-commande que l'ONSP soit érigé en «instance chargée de l'accréditation de la qualité et de l'évaluation des services publics

Dans le même sens, il est préconisé «de développer les mécanismes d'action, de se mettre en phases des nouveautés et de généraliser l'utilisation des outils de technologie et de nu-mérisation afin de venir à bout du clientélisme tout en £uvrant à la création d'un environnement numérique pratique et efficace».

Le rapport de l'ONSP plaide, par

ailleurs, pour «la mobilisation financière par les moyens disponibles ou par l'activation des Caisses des wilayas d'investissement, avec une possible généralisation du Plan communal de développement et la mise en place d'un mécanisme de contractualisation entre l'Etat et les Collectivités territoriales en matière de financement.

La sensibilisation du citoyen et de l'opérateur à l'importance de l'impôt local et son recouvrement régulier et efficient a également été souligné dans le document qui appelle à mettre à profit les expériences comparatives en matière de formation, de pratiques et de partenariats, qu'elles soient nationales ou internationales, outre la mutualisation des potentiels des Services et la création d'un espace d'échange d'expériences réussies.

Le rapport note, d'après le prési-dent de l'ONSP, Abdelhak Saihi, «un

saut qualitatif dans plusieurs secteurs ministériels», citant à ce propos la création du Registre national d'état civil qui permet l'obtention de tous les documents d'état civil auprès de n'importe quelle commune ou annexe et offre à la communauté nationale la possibilité de se faire délivrer l'Extrait de naissance spécial (S12), outre l'annulation, au profit du citoyen, de la fourniture de ces pièces aux Administrations connectées à la plateforme biométrique, la possibilité de délivrance du passeport biométrique via une station mobile au profit des personnes invalides ou handicapées ainsi que la mise en place du passeport d'urgence et la suppression du certificat de capacité dans le dossier de renouvellement du Permis de conduire et bien d'autres mesures.

Pour ce qui du secteur des Finances, le rapport relève, au niveau des Douanes, «une amélioration des condition d'accueil, la réduction des délais de dédouanement et l'élaboration du Guide de l'exportateur»

Il fait état également d'un «déve-loppement en matière d'utilisation TIC au niveau de la Direction générale des impôts (DGI), le lancement d'un programme de modernisation, la réforme des structures de la Direc tion générale du domaine national et des Conservations foncières, outre l'adaptation des textes législatifs et organisationnels aux développements enregistrés, la numérisation du Livret foncier et la création d'une école nationale du Domaine et de la Conservation foncière».

Dans le secteur du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, le rapport note «l'amélioration des conditions d'accueil des usagers des services publics, la réduction des supports et do-cuments administratifs et l'efficacité en termes d'information, de publication et de distribution, en sus de l'évolution de la plateforme technologique

S'agissant de la Justice, il est fait état dune «amélioration de la perfor-mance du Service public, d'un rapprochement des structures de la justice du citoven, de la simplification de l'accès aux services judiciaires et

du renforcement de la transparence. Pour le secteur de la Poste et de la technologie numérique, le rapport de l'ONSP enregistre une «amélioration en termes de simplification des procédures administratives, de promotion du service public, une adap tation du cadre légal des domaines des technologies, de l'information et de la télécommunication, outre la gé-néralisation du paiement électronique qui concerne également le secteur de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville».

Intervenant à cette occasion, le SG du ministère de l'Intérieur a exhorté les responsables en charge de la gestion des services publics à «une dy-namique qui soit en phase avec le travail et les réformes engagées par l'Etat dans plusieurs secteurs», rappelant la révision du code des Collectivités locales qui a «conféré au citoven, à l'élu et aux autorités locales, des prérogatives pour la gestion des services dans le cadre de la démocratie parti-

Soulignant, dans le même cadre, la nécessité de «la décentralisation des décisions en matière de gestion des services public, en application des instructions du Gouvernement». il a mis en exergue l'importance de l'évaluation périodique de la performance des services publics à travers des sondages parmi les citoyens via les nouveaux supports technolo-

Les formalités de souscription de signatures individuelles et les caractéristiques des bulletins de vote définies (IO)

Deux décrets exécutifs déterminant les formalités de souscription et de légalisation de signatures individuelles pour les candidats à l'élection présidentielle du 18 avril prochain, et fixant le libellé et les caractéristiques techniques des bulletins de vote à utiliser pour l'élection, viennent d'être publiés dans le Journal officiel.

Le premier décret a pour objet de «déterminer les formalités de souscription et de légalisation de signatures individuelles pour les candidats à l'élection à la Présidence de la République». Le décret stipule, notam-

ment, que «la collecte des souscriptions de signatures indi-viduelles pour les candidats à l'élection à la Présidence de la République, s'effectue au choix du candidat sur l'un des deux (2) formulaires de couleur bleue ou verte, mis à la disposition du candidat ou de son représentant dûment habilité par les services du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire»

Le premier formulaire est destiné «aux souscriptions de signatures de soixante mille (60.000) électeurs, au moins, inscrits sur la liste électorale, réparties à travers, au moins, vingt-cinq (25) wilayas.

Le nombre minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas, ne saurait être inférieur à mille cinq cents (1500)».

Le second formulaire est, quant à lui, destiné «aux souscriptions de signatures d'au moins, six cents (600) mem-bres élus d'Assemblées populaires communales, de wilaya ou du Parlement et réparties à travers, au moins, vingt-cinq (25) wilayas»

Selon le même décret, les signatures portées sur les for-mulaires de souscription de signatures individuelles, «doivent être légalisées par un officier public».

Il est entendu par «officier public», au sens du présent décret «le président de l'Assemblée populaire communale, et par délégation, ses adioints, le secrétaire général de la commune, les délégués communaux et les délégués spé-ciaux, le notaire, l'huissier de justice, le chef de poste diplo-matique ou consulaire et par sa délégation tout fonction-naire relevant de ce poste».

Avant l'accomplissement de l'acte de légalisation, l'officier public «doit s'assurer de la présence physique du signataire muni d'une pièce justificative de son identité, de la qualité d'électeur signataire par la pré-

sentation de la carte d'électeur ou d'une attestation d'inscrip-tion sur la liste électorale délivrée par les services concernés, de la qualité d'élu signa-taire par la présentation de la carte d'élu». L'officier public doit également «s'assurer, sous sa responsabilité, que le lieu de résidence mentionné sur le formulaire de souscription de signature est le même que celui figurant sur la carte d'électeur ou sur l'attestation d'inscription sur la liste électorale», précise la même source. Pour le second décret, il s'agit de «fixer le libellé et les caractéristiques techniques des bulletins de vote à utiliser pour l'élection à la Présidence de la République».

A cet effet, les bulletins de vote, mis à la disposition des électeurs, pour l'élection présidentielle de type uniforme sont de «couleur blanche pour le premier tour et de couleur bleue pour le second tour et comportent les indications relatives aux nom, prénom et le surnom éventuel du candidat, en langue arabe et en caractères latins, la photo du candidat, la date du scrutin».

Selon le décret, «la forme des bulletins de vote et les caractéristiques techniques sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'Intérieur».

UTILISATION PACIFIQUE DE L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE :

Choix stratégique pour l'Algérie

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni a estimé, jeudi à Alger, que l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire était un choix stratégique pour l'Algérie, aux fins de diversification des sources d'énergie à même de garantir l'avenir des générations montantes. Intervenant devant la Commission Affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification à l'Assemblée populaire nationale (APN), sur le projet de loi relatif aux activités nucléaires, M. Guitouni a précisé que «le programme pacifique d'utilisation de l'énergie nucléaire requiert la mise en place d'un cadre législatif définissant les conditions des activités nucléaires et les règles de sécurité».

Ce cadre législatif est conçu à travers un projet de loi relatif aux activités nucléaires (présenté devant la commission), composé de 19 chapitres et 156 articles. Le ministre a rappelé que l'Algérie avait signé des conventions de coopération sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire avec nombre de pays et d'instances à l'instar de l'agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), citant certains domaines inclus dans le texte du projet de loi relatif aux activités nucléaires à l'exemple de «l'autorité nationale de la sûreté et sécurité nucléaires».

Le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) exerce actuellement les prérogatives de contrôle réglementaire des activités nucléaires, a fait savoir le ministre, expliquant que pour être au diapason des textes en vigueur sur la scène internationale, il est indispensable de séparer la fonction de contrôle réglementaire des autres fonctions (promotion, utilisation et développement). Ainsi, il est impératif de créer une autorité gouvernementale jouissant des prérogatives requises et de l'autonomie demandée et dotée des moyens nécessaires.

Toutefois, et compte tenu de la diversité des domaines d'activités

Toutefois, et compte tenu de la diversité des domaines d'activités nucléaires et des acteurs, le projet de loi prévoit de tenir cette autorité auprès des services du Premier ministre, a-t-il ajouté. Le ministre a fait savoir également que le projet de loi était structuré en 19 chapitres relatifs à «la sûreté, la sécurité et la radioprotection».

Ces aspects couvrent toutes les phases des activités nucléaires

Ces aspects couvrent toutes les phases des activités nucléaires utilisant les matières nucléaires et les sources de rayonnement ionisants.

Ces chapitres proposés s'appuient, ajoute le ministre, sur les meilleures pratiques mondiales en la matière ainsi que des instruments juridiques internationaux auxquels l'Algérie a souscrit.

En ce qui concerne les autorisations prévues dans l'un des chapitres de ce projet de loi, le ministre a affirmé qu'elles étaient «obligatoires» pour pouvoir mener des activités liées aux matières nucléaires, lesquelles sont «délivrées, exclusivement, par l'Autorité de sûreté et de sécurité nucléaire».

Ces autorisations couvrent, selon le même responsable, toutes les phases des activités liées aux matières nucléaires et aux sources de rayonnements ionisants. M. Guitouní a évoqué, par la suite, le chapitre des déchets radioactifs prévus dans ce projet de loi qui délimite les responsabilités des utilisateurs-générateurs et des pouvoirs publics dans ce domaine.

Il institue, en outre, «un établissement public pour la gestion des déchets radioactifs». Le projet de loi reprend, également, dans son volet relatif aux situations d'urgences, «les meilleures pratiques montiales quant à l'institution de plan d'urgences national, local (wilaya), interne aux installations et spécifiques au transport». S'agissant du système d'inspection, le projet de loi a donné le pouvoir à l'Autorité de contrôler à tout moment et à son initiative toutes les installations nucléaires et celles abritant des matières nucléaires et des sources de rayonnement ionisants.

sation pacifique de l'ênergie nucléaire.

L'Algérie a créé le Commissariat de l'Energie atomique (Comena) pour la mise en £uvre d'une politique nationale visant le renforcement et le développement des techniques nucléaires, outre la création de deux réacteurs pour la recherche et la formation (Alger et Djelfa), a-t-il fait savoir. Crée en 2011 conformément aux orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, l'Institut algérien de génie nucléaire fournit une formation spécialisée en génie nucléaire et les différents domaines ayant trait à la mise en marche et la maintenance des réacteurs nucléaires de recherche ou les centrales nucléaires de production de l'énergie électrique, a-t-il rappelé. Dans le même contexte, le ministre a fait état de la création en 2012 d'un centre d'entrainement et de renforcement de la sécurité nucléaire pour la mise en suvre de la politique de formation dans le domaine de l'administration de sécurité nucléaire à travers le développement des ressources humaines hautement qualifiées.

EDUCATION NATIONALE:

Un parcours professionnel ordinaire à l'ensemble des corps remplissant les conditions légales

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit a affirmé, jeudi à Alger, que ses services veillaient à garantir un parcours professionnel ordinaire pour la promotion de l'ensemble des corps du secteur, y compris les assistants et superviseurs d'éducation remplissant les conditions légales.

d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consa-crée aux questions orales, Mme Benghabrit a précisé qu'à l'instar des autres corps, les reven-dications légitimes des assistants et supervid'éducation avaient été prises en charge afin de garantir un parcours professionnel ordinaire pour leur promotion. Soulignant que les assistants et conseillers d'éducation n'avaient pas été privés de la promotion qui se fait, a-t-elle dit, graduellement lorsque les conditions légales sont remplies, la ministre a affirmé que son dépar-tement s'employait à la prise en charge des préoccupations de tous les fonctionnaires du secteur, dans le cadre du respect des lois de la République et dans la li-mite des ressources financières disponibles.

Mme. Benghabrit a rappelé, dans ce cadre, l'intégration des assistants d'éducation jouissant d'une ancienneté de 10 ans au grade d'assistant principal d'éducation et des assistants d'éducation ayant 10 ans d'expérience et titulaires d'un diplôme d'études universitaires appliquées (DEUA) ou d'un diplôme équivalent au grade de superviseur d'éducation.

Les assistants principaux d'éducation ont bénéficié, en outre, d'une promotion exception-nelle au grade de superviseur de l'éducation à travers le transfert automatique de leurs postes financiers, en sus de la promotion de la majorité des assistants d'éducation au grade d'assistant principal par un transfert automatique après leur réussite aux examens professionnels organisés en 2014.

Les superviseurs principaux d'éducation remplissant les condi-tions d'ancienneté requises, pourront bénéficier de la promotion au grade de conseiller d'éducation à travers un examen professionnel ou l'inscription sur les listes d'habilitation. En ce qui concerne la clas-sification, il a été procédé au reclassement du diplôme d'études universitaires appliquées (DEUA) à la 11è catégorie au lieu du 10 et la licence (classique et LMD) à la catégorie 12 au lieu de 11, a indiqué la ministre, ajoutant, par la même, que ces reclassements auraient une répercussion positive sur le classement des superviseurs d'éducation, titulaires de ces deux catégories des diplômes.

Quantà l'indemnisation sur l'encadrement des examens nationaux, la ministre a affirmé que ces deux corps percevaient un forfait journalier en contrepartie d'un service obligatoire, une



indemnisation dont bénéficie également les correcteurs, les surveillants, les agents administratifs, les économes ainsi que l'ensemble du personnel mobilisé dans les centres de déroulement, de compostage ou de correction des examens.

A ce propos, Mme. Benghabrit a rappelé que son département avait classé l'ensemble de ces fonctionnaires dans la cartographie technique des centres d'examen afin de leur permettre de bénéficier des primes allouées.

Commentant la décision relative à l'interdiction d'accomplir la prière dans l'enceinte des établissements scolaires, Mme. Benghabrit a affirmé que «nul n'est en mesure de toucher à l'identité et aux constantes des Algériens», précisant qu'il s'agit toutefois «d'un calendrier de travail à respecter» dans le secteur.

«Dans le cadre de la cohérence qui règne entre les ministères, il y a les mosquées qui sont un espace dédié» à l'accomplissement de la prière, a-t-elle poursuivi. A une autre question sur le manque d'infrastructures éducatives à Biskra, la ministre a fait état de 94 écoles primaires, 16 collèges et 21 lycées réceptionnés par cette wilaya lors des neuf (9) detrières années, sans compter les structures de soutien accompagnant ces infrastructures

Suite à la décision du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, portant dégel des projets du secteur, la wilava de Biskra a bénéficié de 81 opérations de réalisation d'établissements éducatifs, avec la garantie du transport scolaire dans les régions éloi-gnées. Mme. Benghabrit a fait ressortir, également, la décision portant interdiction d'ouvrir tout établissement scolaire, quelle qu'en soit la sur-charge, avant d'achever les travaux de sa réalisation et de le doter de toutes les commodités

INDUSTRIE: -

Imposition d'une taxe aux bénéficiaires de terrains inexploités depuis plus de 3 ans

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi a affirmé, jeudi à Alger, que son département ministériel avait donné, mercredi, des instructions fermes à l'ensemble des directeurs de l'Industrie et des Mines de wilayas (DIM), pour l'application de l'article 104 de la loi de Finances 2018.

L'article en question est relatif à l'institution d'une taxe à la charge de tout bénéficiaire de terrain viabilisé à vocation industrielle, situé en zones industrielles ou en zones d'activités, mis sur le marché par voie de cession par des organismes aménageurs publics, demeuré inexploité pendant une période supérieure à trois (3) ans, à compter de la date de son attribution.

Répondant à la question de la députée RND, Imane Aouada, relative aux mesures prises pour l'assainissement du foncier industriel dans la wilaya de Jijel, M. Yousfi a indiqué que «des instructions ont été données, mercredi, en vue de lancer l'application de cette taxe, collectée annuellement et fixé à 5% de la valeur vénale du terrain».

Le ministère de l'Industrie et des Mines a élaboré un projet de décret exécutif fixant les conditions et modalités d'application de cette taxe, a expliqué le ministre, indiquant que «ce projet a été adopté par le gouvernement, en sus du lancement de poursuites judiciaires pour la résiliation de l'acte de concession».

A une autre question du député Naoum Belakhdar (FLN), sur le retard accusé dans la fabrication d'une «voiture algérienne», M. Yousfi a dit que dans le cadre de la politique de l'industrie mécanique et de la relance de la croissance économique nationale et de sa diversification, son département ministériel a initié plusieurs mesures pour un meilleur encadrement de l'industrie automobile et non pas uniquement le montage automobile, dans le but de relever la valeur ajoutée de l'économie nationale, à travers une stratégie permettant l'établissement d'une véritable indus-

trie dans ce domaine. L'Etat ne ménage aucun effrt, aujourd'hui, en vue de développer la sous-traitance industrielle, d'asseoir une base industrielle solide, d'assurer une production de qualité et d'accélérer le rythme de réalisation, pour être au diapason de l'évolution mondiale et de la compétition internationale, a-t-il soutenu.

Pour atteindre l'objectif inhérent à la fabrication d'un «véhicule algérien», le ministre a dit qu'il fallait, avant tout, développer la sous-traitance, ajoutant qu'«Aujourd'hui plusieurs projets ont été concrétisés dans les domaines de la sous-traitance et de la fabrication des pièces de rechange automobiles, à même d'assurer une véritable intégration locale et la création de la valeur ajoutée dans plusieurs domaines». Aujourd'hui, «il existe plusieurs industries liées à l'industrie automobile à l'image de la sidérurgie, de la fabrication des pièces mécaniques et électroniques ainsi que de la plasturgie», a-t-il estimé.

TOURISME:

Des efforts considérables pour pallier les lacunes

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud a fait état, jeudi à Alger, d'importants efforts déployés au niveau du secteur en collaboration avec l'ensemble des acteurs du domaine afin de pallier les lacunes enregistrées, notamment pour ce qui est du soutien à l'investissement et la création de pôles touristiques d'excellence

En réponse à une question sur les mesures initiées pour diagnostiquer l'état du tourisme et pallier les lacunes, le ministre a précisé dans une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) que «le Schéma directeur d'aménagement touris-tique (SDAT), horizon 2030 prend en compte les lacunes enregistrées afin de les rattraper pour que le secteur puisse contribuer au développement économique et à la création de la ri-chesse hors hydrocar-

Dans ce sens, M. Benmessaoud a insisté sur «la nécessité de créer des pôles touristiques diversifiés au niveau des différentes régions du pays compte tenu de la richesse dont recèle le pays, outre le soutien de l'investissement en facilitant l'octroi d'assiettes foncières et de crédits aux investisseurs, ainsi que le renforcement de la formation dans le but d'améliorer les prestations»

Ce schéma, poursuit le ministre, qui constitue «un cadre référentiel pour la relance du sec-teur porte sur la nécessité de créer une destination touristique d'excellence en présentant des offres variées et atti-rantes à l'intérieur comme à l'extérieur du

Rappelant les dernières assises nationales consacrées à l'examen des voies et moyens en mesure de pallier les déséquilibres entravant la réalisation des objectifs escomptés, le ministre a mis l'accent sur «le soutien impératif du tourisme intérieur notam-ment dans les régions du Sud, et la présentation d'offres touristiques diversifiées avec des prix concurrentiels pour attirer davantage les tou-



Dans le même ordre d'idées, le ministre a fait état «des conventions conclues avec l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), les £uvres sociales des éta-blissements publics ainsi qu'avec les gestionnaires d'hôtels pour réduire les prix des offres à une moyenne de 25% à 35%», rappelant, par la même occasion, «la convention signée avec les deux (2) compagnies aériennes Air Algérie et Tassili prévoyant la réduction des prix des billets vers le Sud au profit des tou-

ristes à une moyenne de 50%». Quant à certaines destinations touristiques autrefois annulées dans le grand Sud, le ministre a indiqué que celles-ci avaient été ré-exploitées ces dernières années, citant l'exemple de Timi-moun et Ghardaia sur lesquelles un nombre important de touristes algériens mais surtout étrangers se sont rabattus lors des vacances d'hiver. Aussi, il a mis en avant l'importance de «protéger les ruines que recèlent plusieurs ré-gions du Sud du vol».

INDUSTRIE-JUSTICE

Signature d'une convention entre les ministères de l'Industrie et de la Justice pour la réinsertion des détenus libérés

a été signée, jeudi, par le ministère de l'Industrie et des Mines et celui de la Justice, pour la réinsertion socioprofessionnelle et l'accompagnement des détenus mis en li-berté dans la création de petites et moyennes entreprises (PME), a indiqué le ministère de l'Industrie dans un communiqué. Cette convention sanctionnant l'action de la commission interministé-rielle chargée de la coordination des activités de rééducation et de réinsertion sociale des détenus a pour objectifs «l'orientation, la ré-insertion socioprofessionnelle et l'accompagnement des détenus diplômés de l'administration pénitentiaire dans la création de PME», a précisé le communiqué. La convention a été signé par la directrice générale des PME au ministère de l'Industrie, Hassiba Makraoui et le directeur général

de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion, Mokhtar Fe-lioune. Elle porte sur l'établissement d'une coopération entre les deux secteurs dans les domaines de l'entrepreneuriat, de la création de PME, de l'accompagnement et de la prospective, à travers les cen-tres de soutien et de consultation et les pépinières d'entreprises à travers les wilayas du pays, qui procéderont à l'organisation de campagnes d'information et de sensibilisation en faveur des détenus qui leur reste une peine inférieure à 6 mois à purger et ceux désirant créer des PME, a souligné la même source. En vertu de cette convention, les détenus bénéficieront d'informations techniques et des procédures requises pour adhérer au monde de l'entrepreneuriat et répondre à leurs besoins en cette matière. Il s'agit également de les accompagner dans la

concrétisation de leurs projets d'investissement et ce en coordi-nation avec les services extérieurs de réinsertion relevant de la Di-rection générale de l'administration pénitentiaire. Pour la mise en <u>£uvre</u> de cette convention, une commission paritaire commune, composée de représentants des deux départements ministériels sera créée, laquelle se chargera de définir les procédures pratiques pour la mise en £uvre de cette convention ainsi que du suivi, de la coordination et de l'évaluation des programmes de coopération commune. Cette commission qui se réunira, au moins, deux fois par an, élaborera un rapport d'évaluation annuel sur les activités or-ganisées en termes de sensibilisation, d'information et de forma-tion ainsi que des plans d'action réalisés et les projets d'investissement concrétisés.

TRAVAUX PUBLICS:

M. Zaalane inspecte le CTTP

Le ministre des Travaux Publics et des Transports, Abdelghani Zaalane a effectué, jeudi, une visite de travail à l'Organisme national de contrôle technique des travaux publics (CTTP), pour s'enquérir de ses capacités, besoins et conditions de travail, indique un communiqué du ministère.

Placé sous la tutelle du ministère, le CTTP est spécialisé dans l'étude et le suivi des travaux de réalisation des différents projets, à savoir: les routes, les ouvrages d'art aéroportuaires, por-tuaires et ferroviaires, ajoute le communiqué. Au titre de cette visite.

M. Zaalane a inspecté les laboratoires techniques, les équipements et les equipements et movens utilisés dans le contrôle technique des travaux publics, et le centre du réseau informatique dudit organisme. Lors de sa rencontre avec les travailleurs et cadres du CTTP, tenue en présence du partenaire so-cial, le ministre a estimé nécessaire «d'être au diapason du développement enregistré en matière de contrôle technique des travaux publics

réalisation et la modernisation, dans le

cadre du programme du président de la République, des infrastructures de base en Algérie qui compte actuellement 130 000 km de routes et 4300 km de voies ferrées s'étendant sur un linéaire de 6300 km, ainsi que l'élargissement des ports et aéroports exigent en contrepartie la modernisation et le développement des méca-nismes de contrôle et de gestion, afin de garantir la qualité et la pérennité des projets réalisés», pré-cise la même sourci-

Au terme de sa visite, M. Zaalane a donné des instructions en vue de

CTTP en outils et moyens de pointe, insistant, en outre, sur l'importance de la formation et de la recherche appli-quée, d'autant que l'organisme qui prodigue un service public, constitue un outil technique utilisé par les pouvoirs publics en général et le ministère de tutelle en particulier pour assurer le contrôle technique des travaux publics. Lédit or-ganisme est appelé à «fournir et trouver des solutions aux problèmes techniques rencontrés pendant et après la réa-lisation des projets».

doter les laboratoires du

PARLEMENT

L'importance du projet de loi relatif à la prévention des risques d'incendie et de panique soulignée

Un nombre de responsables et de spécialistes, auditionnés jeudi par la Commission des affaires juridiques et administratives et des libertés, ont mis l'accent sur l'importance du projet de loi relatif aux règles générales de prévention des risques d'incendie et de panique notamment les articles traitant des mesures de contrôle. La Commission des affaires juridiques et administratives et des libertés

a poursuivi ces travaux, dans le cadre de l'examen du projet de la loi relative aux règles générales de prévention des risques d'incendie et de panique, par la tenue d'une rencontre présidée par Amar Djilani, président de la Commission, consacrée à l'audition d'un nombre de responsables de compagnies d'assurance, de professeurs universitaires et de cadres du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

Les spécialistes et experts auditionnés ont tous mis l'accent sur «l'extrême importance» de cette loi notamment les articles traitant des mesures de contrôle, estimant que «l'assurance contre ces risques était nécessaire pour protéger l'économie nationale et les droits du citoyen». Ce texte de loi «évitera au citoyen, aux compagnies d'assurances et aux biens publics et privés les risques d'incendie et de panique», ont-ils affirmé. Rappelant l'im-portance de ce projet de loi, M. Djilani a évoqué les principaux axes qui y fi-

«L'assurance contre les risques d'incendie est une protection pour les personnes, les biens et les intervenants en cas d'incendie ou de panique, permettant également aux personnes sinistrées de bénéficier d'indemnisations correspondant à l'ampleur des dégâts», ont-ils expliqué. «La protection est la responsabilité de toutes les composantes de la société», ont-ils précisé, ajoutant que «sans la contribution de toutes les parties, le développement durable et la protection de l'environnement ne sauraient se réaliser». Pour rappel, cette réunion a été consacrée à l'audition du PDG de la Société nationale d'assurance (SAA), du directeur central des risques industriels à la SAA, du conseiller du PDG d'Alliance assurance chargé des affaires techniques et de deux professeurs de l'université de Bab Ezzouar, en présence de représentants du ministère de l'Intérieur.

TRAVAIL L'équilibre financier de la Caisse nationale des retraités demeure «extrêmement précaire» (DG)

L'équilibre financier de la caisse nationale des retraités (CNR) demeure «extrêmement précaire» et ce, en dépit des mesures prises par les pouvoirs publics dans ce sens, a affirmé jeudi à Alger son directeur général, Slimane Mellouka. Intervenant devant les membres de la Commission de santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Mellouka a expliqué que l'aggravation des déficits de la CNR «est due essentiellement à la croissance modérée des recettes de cotisations, notamment durant la période 2015-2018 avec un taux de couverture des dépenses par les recettes, qui est passé de 81% en 2014 à 56% en 2018», mais la situation demeure «extrêmement précaire», at-il déploré.

Le DG de la CNR a également imputé cette situation à l'évolution «effrénée» des dépenses avec un taux accroissement annuel moyen de 18% entre 2010 et 2018, en raison notamment de «la revalorisation annuelle des avantages de retraite, des augmentations salariales substantielles en 2012, avec des effets rétroactifs jusqu'à 5 ans et l'augmentation massive des départs en retraite avant l'âge légal».

Cependant, il n'a pas manqué de souligner que la détérioration de la si-tuation financière de la CNR depuis plus de 5 ans, a conduit les pouvoirs publics à «engager une réflexion de fond sur le régime de retraite des tra-vailleurs salariés en vue d'améliorer ses comptes financiers à moyen et long terme et d'en assurer la viabilité».

Cette réflexion, a-t-il rappelé, a notamment abouti à l'abrogation de l'ordonnance 97-13 à compter du 1er janvier 2017 et à l'instauration d'un contri-bution de solidarité (taxe douanière) au taux de 1% applicable aux opérations d'importation de marchandises mises à la consommation en Algérie, en vue d'augmenter les ressources financières de la CNR. M. Mellouka a tenu à rappeler aux membres de la Commission les différentes aides octroyées à la

Caisse pour pouvoir verser les pensions et les allocations aux retraités. Il a déclaré, dans ce sens, que l'ampleur des déficits, leur aggravation et leur persistance durant la période (2015-2017) a nécessité «le recours à la solidarité inter-Caisse et à l'intervention de l'Etat à travers une contribution exceptionnelle pour l'année 2018 d'un montant de 500 milliards de dinars (art 110 de la loi des Finances 2018). Concernant l'exercice 2019, le même responsable a rappelé la décision prise par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, consistant à octroyer à la CNR un prêt par le biais du Fond national d'investissement (FNI) estimé à 600 milliards de dinars. Interrogé en marge de cette rencontre sur la stratégie de la Caisse pour subvenir, à l'avenir, à ses besoins, M. Mellouka que la CNR «est en train de penser à mettre en place d'autres taxes ou impôts pour avoir des recettes supplémentaires». «Nous sommes en train de renforcer le contrôle pour récupérer les dus en matière de cotisation dans le cas des impayés, des sous-déclarés pour lutter aussi contre l'informel afin de renflouer les caisses», a-t-il assuré, imputant que cette période «critique» au nombre des cotisants qui est de 2 travailleurs pour un retraité au lieu de 5 travailleurs pour un retraité.

Par ailleurs, M. Mellouka est revenu sur le texte de loi en cours d'élaboration Par ailleurs, M. Mellouka est revenu sur le texte de loi en cours d'élaboration permettant aux ressortissants algériens établis à l'étranger et désirant cotiser pour bénéficier, à l'avenir, d'une retraite, M. Mellouka a fait savoir que ce dernier «sera soumis à qui de droit pour être examiné». «Dès qu'il sera finalisé, il entrera en application dans les meilleurs délais», a-t-il conclu.

ALGÉRIE-CUBA M. Hasbellaoui évoque avec la vice-ministre cubaine de la Santé les préparatifs de la Commission mixte de coopération



Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a évoqué jeudi avec la vice-ministre cubain de la Santé, Marcia Cobas Ruiz, les préparatifs de la 22ème session de la Commission mixte intergouvernementale prévue du 19 au 21 février à Alger, indique un communiqué du ministère.

Cette session, qui sera axée sur «le développement des relations bilatérales dans différents secteurs de la santé, notamment en matière d'industrie pharmaceutique», sera coprésidée par le ministre de la Santé et son homologue cubain du Commerce extérieur et de l'Investissement étranger, Dans ce cadre, il a été convenu de constituer un groupe de travail mixte pour «finaliser les projets inclus par les deux parties, qui feront l'objet du programme de travail de cette réunion de coopération, portant principalement sur les soins de base, les produits pharmaceutiques, la numérisation et le dossier électronique du patient, la biomédicale et la maintenance», précise la même source. M. Hasbellaoui et la vice-ministre cubaine de la Santé ont, également, abordé lors de leur entretien «les différents domaines de la coopération bilatérale dans le domaine de la santé à la lumière des décisions prises par le président Abdelaziz Bouteflika et son homologue cubain, particulièrement dans le domaine de l'industrie pharmaceutique et l'échange d'expériences», ajoute le communiqué.

ALGÉRIE-ALLEMAGNE M. Djellab reçu à Berlin par deux organismes économiques allemands

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab a été reçu jeudi à Berlin par l'Association pour l'Afrique de l'économie allemande (Afrika-Verein der deutschen Wirtschaft), M. Stefan Liebing, et le vice président de l'Organisme allemand de certification des produits agricoles Global Gap, M. Flavio Alzueta Bosarich. Lors de son entretien avec M. Liebing, le ministre a souligné l'importance du renforcement de la coopération algéro-allemande notamment à travers la multiplication des projets entre opérateurs économiques.

Dans ce sens, il a insisté sur l'énorme potentiel algérien en matière d'exportation qui peut constituer l'un des domaines favorables au partenariat entre les deux pays.

tenariat entre les deux pays.

M. Liebing a exprimé sa volonté de multiplier les efforts pour encourager l'échange entre les acteurs allemands et algériens opérant dans le monde économique. L'association pour l'Afrique de l'économie allemande est une association du commerce extérieur, des entreprises et des institutions allemandes, avec les pays africains. Quant à sa rencontre avec M. Bosarich, les deux parties ont évoqué les opportunités de coopération dans le domaine de la certification au profit des entreprises algériennes notamment exportatrices de produits agricoles.

Selon M. Djellab, la généralisation des certifications des produits agricoles en Algérie aura un impact décisif sur le volume des exportations agricoles algériennes à l'avenir.

ALGÉRIE - UA/SOMMET

Messahel à Addis-Abeba au 34^e Conseil exécutif de l'UA...

Les travaux de la 34ème session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA) ont débuté jeudi à Addis-Abeba (Ethiopie) en présence du ministre des Affaires étrangères.

M. Messahel dirige la délégation algérienne aux travaux de cette session de deux jours, préparatoire à la 32ème session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, prévue les 10 et 11 février.

Cette réunion permettra aux ministres des Affaires étrangères des Etats membres d'examiner les rapports thématiques sur les dossiers stratégiques à l'agenda de l'organisation continentale.

Ils examineront notamment la réforme institutionnelle et le financement de l'UA, la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) ainsi que les rapports portant sur les activités des organes de l'UA, des sous-comités du Conseil exécutif et des comités ad hoc.

Le Conseil exécutif examinera également la note conceptuelle sur le thème de l'année 2019: «réfugiés, rapatriés et personnes déplacées: vers des solutions durables aux déplacements forcés en Afrique», en prélude à son lancement par le sommet de l'UA. Il procèdera éga-



lement au renouvellement des composantes de certains organes et comités de l'UA à savoir le Conseil de paix et de sécurité, le Comité d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant, la Commission sur le droit international et le conseil consultatif de l'Union sur la corruption. Le Conseil exécutif examinera également l'ordre du jour du sommet de l'Union africaine.

...l'Algérie présentera un rapport sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique

L'Algérie présentera un rapport, du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique lors du 32e sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA), prévu les 10 et 11 février à Addis-Abeba, a annoncé jeudi le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, depuis la canitale éthionienne

la capitale éthiopienne.

«Le rapport du président Bouteflika, qui avait été désigné par ses pairs comme champion compte tenu de l'expérience de l'Algérie en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, compotera certainement des recommandations qui feront l'objet d'une décision du sommet», a indiqué à la presse M. Messahel, en marge de la 34ème session ordinaire du Conseil exécutif de l'UA. L'Algérie présentera ce rapport dans le cadre du mandat confié au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, désigné par ses pairs en 2017 comme coordonnateur de l'UA dans la prévention et la lutte contre le

terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique. Ce rapport figure parmi les plus importantes dossiers inscrits au 32ème sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union. Parmi les autres questions importantes, figurent le renouvellement d'une partie de la composante du Conseil de paix et de sécurité de l'UA, a indiqué M. Messahel, précisant que «l'Algérie est candidate pour son retour au Conseil pour un mandat de 3 ans (2019-2022)».

L'Algérie prendra part également à trois sommets, en marge de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'u. Il s'agit du sommet du haut comité des chefs d'Etat sur la Libye prévu le 9 février, de la réunion au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement sur le MAEP ainsi qu'un autre sommet sur le NEPAD. M. Messahel dirige à Addis-Abeba la délégation algérienne à la 34ème session ordinaire du Conseil exécutif de l'UA, préparatoire au 32ème sommet des chefs d'Etat et de gouvernement, prévu les 10 et 11 février.

ALGÉRIE-MAURITANIE

Messahel s'entretient à Addis-Abeba avec son homologue mauritanien

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a eu un entretien jeudi à Addis-Abeba avec son homologue mauritanien Ismail Ould Cheikh Ahmed, durant lequel ils se sont félicités de la qualité des relations entretenues entre les deux pays et les moyens de les renforcer davantage. L'entretien, qui s'est tenu en marge des travaux de la 34ème session du Conseil Exécutif de

l'Union africaine, a porté sur les relations bilatérales et «les voies et moyens de leur renforcement». A cet égard, les deux ministres se sont félicités «de la qualité des relations entretenues entre les deux pays et de la dynamique actuelle engendrée notamment par l'ouverture du point de passage frontalier entre les deux pays et l'organisation de la foire des produits algériens à Nouakchott, un évènement

qualifié d'un grand succès».

Les deux ministres ont également abordé d'autres questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment la situation dans la région et au Maghreb et les défis sécuritaires qui y sévissent, au Sahara occidental et en Libye. A ce titre, ils ont réitéré leur attachement à la construction maghrébine et à la relance des activités de l'Union du Maghreb arabe

(UMA). Ils sont également convenus de poursuivre «la tradition de concertation et de dialogue politique entre les deux pays sur l'ensemble des questions évoquées». M. Messahel dirige à Addis-Abeba la délégation algérienne à la 34ème session

M. Messahel dirige à Addis-Abeba la délégation algérienne à la 34ème session ordinaire de son Conseil exécutif de l'UA, préparatoire au 32ème sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, prévu les 10 et 11 février.

ALGÉRIE-BULGARIE

M. Guitouni s'entretient sur la coopération énergétique avec l'ambassadeur de la Bulgarie

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a reçu jeudi à Alger l'ambassadeur de Bulgarie,M. Roumen Petrov, avec lequel il a évoqué le partenariat dans le domaine énergétique entre les deux pays, a indiqué le ministère dans un communiqué.

un communiqué.

Lors de cette entrevue, les deux parties ont abordé les voies et moyens de promouvoir la coopération entre l'Algérie et la Bulgarie, notamment dans les domaines des hydrocarbures,



de l'énergie électrique et des énergies renouvelables, ajoute le communiqué. Les parties ont retenu le principe

Les parties ont retenu le principe d'encourager les contacts entre les compagnies énergétiques des deux pays et d'examiner les opportunités d'affaires et d'investissement, plus particulièrement dans le raffinage, la fabrication locale des lubrifiants et la régénération des huiles usagées, note la même source.

ALGÉRIE-ARABIE SAOUDITE

M. Hadjar évoque avec l'ambassadeur saoudien la redynamisation de la coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur

La redynamisation de la coopération entre l'Algérie et l'Arabie Saoudite dans le domaine de l'Enseignement supérieur et la réactivation de l'ensemble des conventions et accords signés entre les universités des deux pays ont été abordées au cours de l'audience accordée jeudi à Alger par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, à l'ambassadeur du Royaume d'Arabie Saoudite en Algérie, Abdulaziz Alomarini, indique un communiqué de ce ministère.

Au cours de cette audience, les deux parties ont examiné «les possibilités susceptibles de redynamiser la coopération bilatérale qui existe entre l'Algérie et l'Arabie Saoudite en matière d'enseignement supérieur et, par la même occasion, réactiver l'ensemble des conventions et accords signés entre les différentes universités des deux pays, notamment dans le domaine de la recherche scientifique», précise le communiqué.

Les deux parties ont également «convenu d'encourager et de faciliter les contacts entre les chefs établissements universitaires par l'échange de délégations d'experts et d'enseignants de rang magistral en prenant part aux nombreux séminaires et colloques scientifiques qu'organisent périodiquement les universités des deux pays». L'entretien a porté aussi sur «la mobilité des doctorants et des enseignants-chercheurs dans les deux sens, notamment par le biais d'opérations de jumelage entre les différentes universités et centres de recherche scientifiques».

Dans ce cadre, les deux parties ont manifesté leur souhait pour la signa-



ture d'un mémorandum d'entente pour «une plus grande coopération en matière de formation pédagogique, ainsi que la possibilité de créer des équipes conjointes et développer, notamment des études sur les zones arides, la lutte contre la désertification, l'écologie, l'eau, les énergies renouvelables, la nanotechnologie ainsi que d'autres études ayant des rapports directs sur la vie au niveau des zones

sahariennes». En outre, cette rencontre a constitué une occasion pour les deux parties d'«aborder d'autres dossiers, notamment ceux relatifs à octroi de bourses d'étude au profit des étudiants des deux pays». Par ailleurs, la partie algérienne a sollicité son homologue saoudienne pour «un meilleur accès de nos étudiants-doctorants aux différentes revues saoudiennes en matière de publication de leurs thèses»

ALGÉRIE-ARABIE SAOUDITE-FRANCE-CROATIE

M. Raouya évoque la coopération économique et financière avec les ambassadeurs d'Arabie Saoudite, de France et de Croatie

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a reçu jeudi les ambassadeurs d'Arabie saoudite, de France et de Croatie, respectivement, Abdelaziz Ben Ibrahim Al Hamad Al Omairini, Xavier Driencourt et Tlija Zelalic, avec lesquels il a évoqué la coopération bilatérale, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Lors de son entretien avec l'ambassadeur de l'Arabie saoudite, le ministre a passé en revue l'état des relations économiques et financières bilatérales, ainsi que les voies et moyens susceptibles de les développer, et ce dans un intérêt mutuel, précise le communiqué

Les deux parties ont aussi

mique qui prévaut dans les deux pays, notamment les politiques et réformes engagées par leur gouverne-ments respectifs, pour assurer la stabilité et minimiser les effets négatifs des défis auxquels les économies des deux pays sont confrontées, ajoute le communiqué.

Les deux parties ont éga-lement convenu d'identifier des actions de coopération dans le secteur des finances, qui doivent concourir à l'élargissement du champ de la coopération multisec-

torielle qui lie les deux pays. Quant à son entretien avec l'ambassadeur de France, les deux parties ont voqué l'état de la coopération économique et financière entre les deux pays,

ainsi que la coopération institutionnelle entre les départements ministériels en charges des finances des deux pays et les moyen de son renforcement, ajoute la même source. Ils ont exprimé leur satisfaction quant au déroulement de cette coopération, en affirmant leur volonté £uvrer conjointe-ment pour sa consolidation. A cet égard, ils ont mis à pro-fit cette rencontre pour évoquer les possibilités de saisir les opportunités offertes par les programmes européens pour renforcer davantage les liens de la coopération bilatérale,»ajoute le communiqué. S'agissant de la rencontre du ministre avec l'ambassadeur de la Croatie, les deux parties ont passé en re-

vue l'état des relations économique et financière bila-térales, ainsi que les voies et moyens susceptibles de leur donner un nouvel essor et une dynamique soutenue, dans l'intérêt des deux pays. lit-on dans le communique

Il a été également procédé un échange sur les développements économiques dans les deux pays et les potentialités que recèlent les deux économies, sur lesquelles peuvent se baser leur relations futures.

Les deux parties ont aussi évoqué le volet relatif aux règles d'investissement et le partenariat en Algérie et M. Raouya a donné des élé-

ments d'informations en la matière, conclut le commu-

ALGÉRIE-SOUDAN

Examen des voies de relance et de promotion de la coopération parlementaire

Le président de la Commission des Affaires étrangères, de la coopération et de la communauté nationale établie à l'étranger de l'Assemblée populaire nationale (APN), Abdelhamid Si Afff, a reçu, jeudi au siège de l'APN, l'ambassadeur de la République du Soudan à Alger, Elabeid Mohamed Elabeid, avec lequel il a examiné les voies de relance et de promotion des relations de coopération parlementaire, indique un communiqué de

Les entretiens ont porté sur «les relations bilatérales et les progrès réalisés dans plusieurs domaines»,

précise la même source. Les deux parties ont évoqué «les voies de relance et de promotion des relations de coopération parlementaire». Dans ce cadre, M. Si Afif a mis l'accent sur la nécessité d'orienter les efforts diplomatiques au niveau parlementaire, en complément des efforts des dirigeants des deux pays pour la pro-motion de la coopération bilatérale dans les differents domaines économiques, notamment le secteur de l'agriculture».

A cette occasion, les deux parties ont passé en revue «plusieurs ques-tions d'actualité, et à leur tête la situa-

tion prévalant dans la région arabe». A ce propos, l'ambassadeur soudanais s'est félicité de la convergence des vues des deux pays sur les questions de l'heure, précisant que l'Algérie n'a de cesse affiché des positions objec-tives concernant différentes ques-

Au terme de la rencontre, le diplomate soudanais s'est dit «optimiste» quant aux conclusions de la séance d'audition, devant être organisée, la semaine prochaine, par le Parlement arabe (PA), en vue de retirer le nom de la République du Soudan de la liste des Etats parrainant le terrorisme»

ALGÉRIE-ALLEMAGNE

M. Diellab appelle à la densification des échanges commerciaux en s'appuyant sur les exportations agricoles

Le ministre du Commerce Said Djellab a appelé les chefs d'entreprises allemandes à densifier les échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Allemagne en s'appuyant sur des partenariats dans le domaine de l'exportation agricole. «Nos échanges avec l'Allemagne ont connu des niveaux assez appréciables et nous souhaitons renforcer cette tendance à travers les produits agricoles», a indiqué M. Djellab dans son allocution lors d'une réception à l'honneur des communautés d'affaires des deux pays, or-ganisée jeudi soir à Berlin en marge du Salon international des fruits et légumes «Fruit Logistica 2019». Le ministre a mis en exergue dans ce sens les «avancées

considérables» réalisées dans le secteur agricole à travers notamment la hausse importante de la production, qui a permis de renouer avec l'exportation.

«Néanmoins, cette dynamique de production enregistrée dans le secteur de l'agriculture doit être consolidée par des investissements pour renforcer les capacités logistiques en matière de transformation, de conditionnement et de conservation des fruits et légumes en particulier», a-t-il souligné. Selon le ministre, l'amélioration du fonctionnement des circuits de distribution des produits agricoles encadré par l'organisation professionnelle des filières et l'avènement de la grande distribution moderne devrait induire une transformation positive de toutes les chaines

de valeur des filières agricoles et agro-industrielles. S'agissant de la participation algérienne au Salon Fruit Logistica 2019, le ministre a considéré que les fruits et lé-gumes frais algériens avaient leur place dans cet évènement de renommée mondiale, «grâce aux progrès considérables réalisés, aussi bien en termes de qualité que de respect des normes et exigences requises dans les marchés internationaux». Fruit logistica est aussi une occasion pour montrer les progrès enregistrés en volume, en qualité et en innovation dans les produits agricoles algériens qui commencent à se positionner sur le marché international,

Dans ce sens, il a cité l'exemple de l'agriculture saha-rienne qui non seulement offre des produits dans un environnement sain, mais permet aussi, grâce au climat de cette région, de produire sur 2 à 3 saisons pour certains produits permettant ainsi l'approvisionnement régulier des marchés extérieurs notamment européens

La réception à l'honneur des communautés d'affaires algériennes et allemandes a été précédée par une rencontre entre opérateurs des deux pays pour discuter des opportunités de partenariat dans le domaine de l'exportation agricole. Organisée par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et la Chambre de commerce et d'industrie arabo-allemande (Ghorfa), cette rencontre a permis de mettre en contact les opérateurs algériens présents à Fruit Logistica 2019 et leurs homologues allemands afin d'examiner les meilleurs moyens pour concrétiser leur collaboration. La visite de M. Djellab à Berlin dans le cadre de la participation algérienne à Fruit logistica 2019 a été également l'occasion de rencontrer des responsables des organismes économiques allemands. Il s'agit notamment de la Chambre de commerce et

d'industrie allemande (DIHK), l'Association de l'économie allemande pour l'Afrique «Afrika-Verein der deutschen Wirtschaft» et l'Organisme allemand de certification des produits agricoles Global Gap. Durant sa visite à Berlin, M. Djellab a conduit une délégation d'affaires algérienne pour marquer le retour de l'Algérie à Fruit logistica après huit ans d'absence. L'objectif est de relancer l'image de l'Algérie dans les grandes manifestations économiques internationales et de faire connaître aux étrangers l'évolution rapide et croissante de la production agricole algé-

Les exposants algériens, quant à eux, ont affiché un

bilan satisfaisant de leur participation à cet évènement. D'ailleurs, beaucoup d'entre eux sont sur le point de conclure avec des opérateurs de la grande distribution en Europe de nouveaux contrats pour un approvisionnement régulier en fruits et légumes algériens.

Considérée comme l'une des plus importantes foires commerciales des fruits et légumes en Europe, «Fruit Logistica» regroupe plus de 3.200 exposants de 80 pays dont l'Algérie. Cette foire qui s'achève vendredi, fournit une image la plus large des innovations, produits et services sur tous les maillons de la chaîne d'approvisionnement internationale. Outre les producteurs et distributeurs de fruits et légumes, cette foire regroupe également des en-treprises activant dans le domaine technique agricole (semences, développement de variétés, matériels, technologies de surveillance emballage...), de la logistique (transport, services de dédouanement, terminaux de fruits et légumes, entrepôts frigorifiques, grande distribution...) ainsi que dans les services (contrôle de qualité et certification, systèmes de gestion des stocks, marketing, assurance...).

APS

SOUK AHRAS:

Lancement des travaux de raccordement des foyers du groupement d'habitation Lefouidh à Ouled Moumène

Les travaux de raccordement au réseau de gaz naturel de 418 foyers de l'agglomération Lefouidh dans la commune d'Ouled Moumène, wilaya de Souk Ahras, ont été lancés jeudi par le wali Farid Mohamedi.

L'opération qui mobilise 590 millions DA portera sur la réalisation de 20 km de canalisations de transport et 34,8 km de réseau de distribution, selon les explications données sur site à l'occasion. L'opération prévue en 8 mois intervient à l'oc-

L'opération prévue en 8 mois intervient à l'occasion du 6 ième anniversaire des évènements de Sakiet Sidi Youcef et traduit les efforts de l'Etat dans la prise en charge des besoins des habitants de la bande frontalière, a affirmé le wali qui a fait état de la programmation du raccordement de la localité frontalière Lehmissi pour porter à 80 % le taux de couverture de la wilaya.

Selon les responsables de la direction de l'énergie, le réseau de gaz a été élargi aux points les plus éloignés de la bande frontalière grâce aux ressources financières mobilisées par l'Etat dont la localité de Betoum dans la commune de Taoura où les travaux de raccordement sont terminés. Aussi, 9.000 foyers ont été raccordés au réseau

Aussi, 9.000 foyers ont été raccordés au réseau de gaz dernièrement dans diverses localités de la wilaya dont Rekez, Henia et Gourzi (commune de Sedrata), les cités Doudja et 80 logements participatifs (Souk Ahras), Bouregasse (Taoura), lotissement 175 logements (Merahena) et la cité 30 logements (Sidi Fredj).

Un bureau de poste et une annexe municipale ont été inaugurés par le wali dans cette région qui accueille un poste frontalier.

EMPLOI À AÏN DEFLA : Plus de 8500 placements effectués par l'ANEM en 2018

Plus de 8500 placements dans le monde du travail ont été effectués par l'Agence nationale de l'Emploi (ANEM) durant l'année 2018 à Ain Defla, en hausse de plus de 30 % par rapport au bilan réalisé en 2017, a-t-on appris mercredi du directeur de l'antenne locale de cet organisme.

«Au total 8513 placements des demandeurs d'emploi ont été effectués par l'ANEM durant l'année 2018 au niveau de la wilaya de Ain Defla, ce qui représente une hausse de 30,5 % par rapport au bilan relatif aux placements effectués en 2017 «, a précisé Ahcène Hifri, observant que le résultat obtenu dénote de «l'efficacité des outils adoptés par l'ANEM ainsi que l'amélioration et la modernisation de ses offres de services».

De l'ensemble des placements effectués, 6427 ont trait au secteur économique (placements classiques), 1185 au dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) et 901 autres aux contrats aidés(CTA), a-t-il singnalé.

S'attardant sur les placements classiques représentant le taux le plus élevé, il a fait savoir que 1427 ont touché le secteur publique, 4089 la sphère privé et 911 autres des entreprises étran-

Evoquant les principaux secteurs économiques concernés par les offres d'emploi, M. Hifria a relevé que 51 % émanent du secteur des BPTH, 25 % de celui des services, 21 % de l'industrie et, enfin, 3% représentent les offres d'emploi émanant du secteur de l'agriculture. Le même responsable a, par ailleurs, fait état de 926 visites effectuées vers 436 entreprises économiques durant la période considérée, relevant que ces visites se sont soldées par plus de 1400 offres d'emploi.

par plus de 1400 offres d'emploi. Il a ajouté, en outre, que les demandeurs d'emploi sont, pour la plupart, âgés de moins de 45 ans, émettant le souhait de voir se poursuivre «la dynamique» constatée sur le marché de l'emploi à l'échelle de la wilaya durant l'année 2019.

WILAYA D'ALGER:

Plus de 5.600 milliards de centimes affectés à la réhabilitation du vieux bâti à Alger (Wali)

Une enveloppe financière de plus de 5.600 milliards de centimes a été allouée à la réhabilitation des anciennes bâtisses et vieux quartiers à travers 57 communes d'Alger dans le cadre du Plan stratégique d'aménagement et d'urbanisation de la capitale, a indiqué jeudi le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh.

Dans une conférence de presse au terme d'une visite d'inspection aux différents chantiers des travaux de restauration des vieilles bâtisses et quartiers des communes de la Casbah, d'Alger-centre et de Sidi M'hamed, M. Zoukh a souligné que «25 % du parc immobilier de la wilaya d'Alger, soit 380 anciennes bâtisses sont en cours de restauration parmi les 14,767 bâtisses concernées par cette opération, précisant que 5624 milliards de centimes avaient été alloués à cette opération menée par 520 entrepreneurs et plus de 132 bureaux d'études ainsi que quelques 1.850 cadres supérieurs, notament des ingénieurs et des techniciens supérieurs».

Les différents chantiers de réfection et de restauration des anciennes bâtisses et vieux quartiers d'Alger sont menés par une «main d'œuvre» algérienne à 100%, supervisée par plusieurs



entreprises publiques de wilaya à l'instar de la Direction d'aménagement urbain, les Offices de promotion et de gestion immobilière (OPGI) et l'agence foncière.

Il a ajouté que les chantiers ouverts à cet effet ont employé plus de 12.000 personnes outre 50 microentreprises. Dans le cadre de l'embellissement des façades des immeubles, près de 83.000 antennes paraboliques individuelles ont été enlevées et remplacées par 5500 paraboles collectives, en vue d'améliorer l'aspect esthétique de la capitale, a ajouté le wall, précisant que plus de 780 ascenseurs en pane ont été recensés à Alger et jusqu'à aujourd'hui 365 d'entres eux sont en cours de réparation (47 ascenseurs ont été réhabilités et mis en

marche).

Par ailleurs M. Zoukh a affirmé que l'opération de rénovation de la Casbah, se poursuit par une main d'Euvre algérienne, impliquant 54 entrepreneurs algériens, ajoutant que la Casbah est aujourd'hui un chantier-école pour les diplômés des centres de formation professionnelle d'Alger dans les techniques de restauration et les diverses spécialités avec la création de 1200 postes d'emploi.

Le wali d'Alger a affirmé, que la wilaya est en passe de se préparer à la 25ème opération de relogement qui concernera cette fois, les Algérois habitant des logements exigus, les bidons villes ou vivant dans des conditions extrêmes, soulignant que «plus de 30.000 unités destinées au relogement des Algérois sont en cours de réalisation et seront distribuées graduellement».

OUARGLA:

Appel à la création d'une instance centrale de référence pour les agences foncières

Les participants à un séminaire régional sur l'activation du rôle des agences locales de gestion et de régulation foncières urbaines ont plaidé, jeudi à Ouargla, pour la création d'une instance centrale considérée comme une référence aux agences foncières de wilava.

La création de cette instance donnera lieu à la mise en place d'une autorité susceptible d'orienter les agences foncières de wilaya et les aider à faire face aux difficultés rencontrées sur le terrain, ont souligné les participants, dont des directeurs centraux, des directeurs d'agences foncières, des inspecteurs généraux, des Présidents d'assemblées populaires (P/APC) issus de huit (8) wilayas du Sud du pays (Ouargla, Biskra, El-Oued, Illizi, Tamanrasset, Adrar, Ghardaïa et Tindouf), au terme des travaux du zème séminaire régional sur le thème, après celui de Constantine. L'élaboration d'un cahier des charges national «modèle et flexible», déterminant les tâches et les droits des agences

foncières, en tenant en compte des spécificités de chaque région, a été recommandée par les participants à ce séminaire régional qui ont insisté, en outre, sur la mise en place d'une commission de wilaya unissant les différents organismes administratifs et techniques concernés pour assainir le foncier affecté aux agences foncières et recenser les lotissements afin d'accélérer la régularisation des actes de propriété au profit des citoyens.

La révision des prix de cession des biens immobiliers appartenant à la propriété privée de l'Etat et l'activation de l'instruction N 557 du 28 octobre 2001 permettant aux agences foncières d'entreprendre des expertises foncières, figurent aussi parmi les recommandations de cette rencontre initiée par le Ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire (MICLAT). S'étalant sur deux jours (6-7 février), ce séminaire régional s'est déroulé sous forme de trois (3) ateliers sur des thèmes principaux, à savoir «la situation actuelle des agences immobilières et les difficultés qu'elles rencontrent», «la contribution des agences immobilières aux programmes portant sur la réalisation des outils de l'aménagement et de l'urbanisme pour créer l'attractivité des villes» et «la modification et l'enrichissement du décret régissant les fonctions des agences immobilières, en proposant une structure expérimentale adaptée à l'expansion de son activité». Il a pour objectif de proposer des solutions susceptibles de cerner les obstacles rencontrés par les organismes sur le terrain et consolider leur rôle au service du développement économique et social.

Des séminaires régionaux similaires sont programmés après Ouargla et Constantine, à Oran et Boumerdès, avant la tenue d'un séminaire national qui sera consacré à l'élaboration d'un plan d'action pour les agences foncières de wilayas, et ce sur la base des recommandations qui découleront des ateliers régionaux.

MDN

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE :

6 contrebandiers interceptés et 4 véhicules saisis dans le sud du pays

Six (6) contrebandiers ont été interceptés et 4 véhicules tout-terrain ont été saisis jeudi par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) lors d'opérations distinctes à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, a indiqué vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements combinés de l'Armée Nationale Populaire ont intercepté, le 07 février 2019, lors d'opérations distinctes menées à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam /6eRM, six (06) contrebandiers et (25) orpailleurs, et ont saisi quatre (04) véhicules tout-terrain, (14,000) litres de carburant, (10) sacs de mélange de pierres et d'or brut, ainsi que divers outils d'orpaillage et un téléphone satellitaire», a précisé la même source. Dans le même contexte, un détachement combiné de l'ANP a arrête, à Tlemcen/zeRM, quatre narcotrafiquants et saisi 66 kilogrammes de kif traité, un fusil de chasse et trois véhicules touristiques, tandis que des Garde-côtes ont saisi

32,45 kilogrammes de la même substance à Oran/zeRM. Par ailleurs, de sléments de la Gendarmere Nationale ont appréhendé trois individus en possession de trois fusils de chasses à Laghouat/4eRM, alors que des détachements de l'ANP ont déjoué des tentatives de contrebande de 8.000 litres de carburant à Souk Ahras, Tébessa et El-Tarel/5e RM.

ANNABA:

Arrestation de 3 suspects dans l'affaire d'agression à l'arme blanche d'un étudiant zimbabwéen

Trois individus, âgés entre 19 et 20 ans suspectés dans l'affaire d'agression à l'arme blanche d'un ressortissant zimbabwéen, étudiant à l'université de Annaba ont été appréhendés jeudi soir, a appris l'APS auprès d'une source de la sûreté de wilaya.



Etudiant à l'université Badji Mokhtar, de nationalité zimbabwéenne, Prosper Ndudzo a été victime d'une agression à l'arme blanche, mardi vers 19h, sea agresseurs lui avaient assené des coups des couteaux à la cuisse et au cou avant de prendre la fuite,



rappelle-t-on. Transporté en urgence à l'hôpital d'El Hadjar, le jeune de 25 ans avait succombé à ses blessures 24h plus tard.

Un représentant de l'ambassade du Zimbabwe en Algérie, accompagné d'une représentante du ministère de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique, chargée des étudiants internationaux se sont rendus jeudi soir à Annaba et ont été reçus par le wali, Toufik Mezhoud en présence de représentants des étudiants internationaux (de nationalités afri-

caines), ont indiqué à l'APS les services de la wilava.

La rencontre à laquelle a pris également part le recteur de l'université Badji Mokhtar, Amar Hayahoum, a été axée sur les aspects liés à la sécurité des étudiants internationaux ainsi les conditions d'accueil et de prise en charge sociale et pédagogique de cette catégorie d'étudiants a ajouté la même source.

Une lettre de condoléance, au nom de la communauté universitaire a été remise à la famille de la victime.

TLEMCEN:

Saisie de près de 155 kg de kif depuis le début de l'année en cours

Les différents services de la sûreté de wilaya de Tlemcen ont saisi, depuis le début de l'année 2019 à ce jour, une quantité de 155 kg de kif traité, a-t-on appris du service de communication de ce corps consti-tué. Cette importante quantité de drogue a été saisie, précise la même source, lors de trois opérations distinctes. La première remonte au 9 janvier dernier lorsque la brigade mobile de Beni Boussaid a réussi à mettre la main sur 23 kg de kif à la cité Kadi de la ville de Maghnia. Cette opération a permis éga-lement de saisir un véhi-



cule léger et trois téléphones portables, précise-t-on de même source. La seconde opération a eu lieu le 13 janvier, lorsque les éléments des mêmes services ont arrêté une personne suspecte à bord d'un véhicule dans lequel, après une fouille minutieuse, a été découverte une quantité de résine de cannabis estimée à 76,4 kg.

Par ailleurs, les éléments du service régional de lutte contre les stupéfiants de Tlemcen ont réussi, lors d'une troisième opération, à saisir dans les environs de la commune de Sidi Djillali (sud-ouest de la wilaya de Tlemcen) une quantité de 55 kg de kif traité. Cette opération a permis l'arrestation de trois personnes et la saisie de deux véhicules légers et une somme de 2.8 millions Da, a-t-on ajouté de même source.

DOUANES:

Plusieurs opérations de saisies d'armes, de stupéfiants et de devises depuis début 2019



Les services de la Direction générale des douanes (DGD) ont procédé à d'importantes saisie d'équipements sensibles, de stupéfiants et de devises depuis le début de l'année 2019 jusqu'à ce jour, a indiqué jeudi cette institution dans un communiqué.

Ainsi, les services de la DGD ont saisi deux (2) armes de guerre de type fusil «Simonov», note la même source.

Pour ce qui est des stupéfiants, les services douaniers ont saisi, à travers 18 opérations différentes, des quantités de 1,15 kg de cocaïne, de 162,23 kg de Kif traité et de 10.880 comprimés psychotropes.

Concernant les devises, les services de la DGD ont saisi, à travers 10 opérations, des sommes de 321.950 euros, de 39.780 dollars américains, de 30.240 dinars tunisiens ainsi que de 21.75 millions de dinars algériens, précise le communiqué.

SELON UN COMMUNIQUÉ DE LA DGSN

14 morts et 275 blessés au niveau des zones urbaines en une semaine

Quatorze (14) personnes ont trouvé la mort et 275 autres ont été blessées dans 230 accidents de la route survenus, en une semaine, au niveau des zones urbaines, indique un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Le bilan fait ressortir une bàisse du nombre d'accidents (-17) et une hausse du nombre de décès (+02), indique le communiqué, précisant que le facteur humain demeurait la principale cause des ces accidents à plus de 90 %, en raison du non respect de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue et du manque de concentration lors de la conduite.

A cet effet, la DGSN appelle les usagers de la voie publique «à faire preuve de prudence et de vigilance lors de la conduite, à respecter le code de la route, à éviter l'excès de vitesse, et à veiller au contrôle régulier de leurs véhicules, pour la sécurité de tous».

Le communiqué rappelle également le numéro vert 15-48 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24h.

ORAN: Saisie de 32 kg kif traité au large de

Mersa El kébir à Oran

Une quantité de 32 kg de kif traité a été saisie, jeudi après-midi, au large de Mersa el Kébir (Aïn El Turck), à l'ouest de la wilaya d'Oran, a-t-on appris vendredi de la cellule de communication des unités du groupement territoriale des gardes côtes d'Oran.

"Les unités territoriales des Gardes-côtes d'Oran, ont récupéré, lors d'une patrouille en mer, à 11 miles, au nord des côtes de Mers El Kébir (Ain El Turck), 32 kilogrammes de kif traité", a indiqué à l'APS la même source, précisant que la marchandise prohibée qui flottait en mer était emballée dans des colis en plastique.

Les colis de drogue, seront remis, selon la procédure à la Gendarmerie nationale, a-t-on ajouté de même

Oran : 23 candidats à l'émigration clandestine interceptés au large



Vingt-trois (23) candidats à l'émigration clandestine, tous Algériens, ont été interceptés, vendredi tôt dans la matinée, au nord du port d'Oran, par des unités du groupement territorial des Garde-côtes d'Oran, a t-on appris auprès de la cellule de communication de ce corns de sécurité.

corps de sécurité.

Ces 23 migrants clandestins dont une femme et un mineur qui ont tenté, vendredi matin, leur aventure, à bord d'un semi-rigide, doté d'un moteur de 200 chevaux, à 16 miles, au nord du port d'Oran, ont été interceptés à une (1) heure du matin par une patrouille des Garde-côtes, a indiqué la même source.

Selon la même source, ces 'harraga' qui ont été interceptés par des unités du groupement territorial des Gardes-côtes (GTGC) d'Oran, ont été remis, après formalités d'usage, à la brigade de Gendarmerie nationale de Dar El Beida (Oran)

de Dar El Beida (Oran). Ils seront présentés à la justice, a-t-on relevé de même source.

APS

RUSSIE:

6 morts et 13 blessés dans le renversement d'un bus

Six personnes ont trouvé la mort et seize autres ont été blessées vendredi dans le renver-sement d'un bus dans la région de Kemerovo, au sud de la Russie, ont indiqué les autorités locales.

Le bus appartenait à une entreprise de charbon et transportait des ouvriers vers la mine où ils travaillaient, a relevé le représentant régional de la santé publique, ajoutant que quatre blessés ont été admis en soins intensifs. Le véhicule est tombé dans un ravin d'une

hauteur de 8 mètres, ont affirmé les enquêteurs, soulignant qu'une affaire pénale a été ouverte pour violation des règles de conduite entrainant la mort de deux personnes ou plus par négligence.

BELGIOUE:

1.800 plants de cannabis découverts dans un entrepôt de Bruxelles

Quelque 1.800 plants de cannabis ont été découverts mardi dans un entrepôt loué dans la commune bruxelloise de Schaerbeek, a

decouverts mardi dans un entrepot loue dans la commune bruxelloise de Schaerbeek, a annoncé vendredi le parquet de Bruxelles.

Les plants étaient cultivés sur une surface de 200 m2, où les enquêteurs «ont découvert une installation électrique professionnelle permettant d'éclairer et de chauffer les six pièces de culture parfaitement calfeutrées», selon le communiqué du parquet.

«Le système de ventilation également des «Le systeme de ventilation également des plus performants permettait qu'aucune odeur de cannabis ne soit perceptible depuis l'exté-rieur du bâtiment», est-il précisé.

Outre ces plants, qui représentent près de 340 kg de cannabis et qui ont été détruits, les enquêteurs ont saisi «160 lampes de 600 watts ainsi que 14 ventilateurs, 8 régulateurs de ventilation, 8 chauffages et un booster de crois-

Un suspect de 26 ans, en séjour illégal en Belgique a été placé sous mandat d'arrêt

COLLISION FERROVIAIRE EN SUÈDE:

Plusieurs blessés léaers



Plusieurs personnes ont été «légèrement blessées» dans la collision jeudi soir de deux trains dans le sud de la Suède jeudi soir, ont annoncé vendredi les services de secours.

L'accident survenu à Helsingborg s'est produit lorsqu'un train a heurté le côté de l'autre à un point où deux voies se rejoignent, alors qu'ils roulaient à environ 40 kilomètres à l'heure. L'un des trains comptait environ 150 passa-

gers à bord et l'autre était vide, mais les services de secours ont assuré que personne n'a été griè-

«Il y a quelques personnes légèrement bles-sées», a déclaré Ronnie Lundgren des services de secours locaux, précisant qu'il s'agit de «douleurs au cou et au dos que certaines personnes ont signalées

L'accident, qui a eu lieu vers 19 heures, a entraîné des retards et l'annulation des trains

tout au long de la soirée de jeudi. La cause de la collision n'a pas encore été déterminée.

FRANCE:

Un jeune migrant retrouvé mort au bord d'une route des Alpes

Un migrant âgé d'une vingtaine d'années a été retrouvé mort dans la nuit de mercredi à jeudi dans les Hautes-Alpes au bord d'une route reliant la frontière italienne à la ville française de Briançon (est), a indiqué jeudi une source proche du dossier.

Le jeune homme a été découvert inconscient jeudi vers o2hoo GMT par un chauffeur routier dans une petite commune située à la sortie de Briançon. Son corps gisait près d'une aire de chaînage en bordure d'une route menant à la localité de Montgenèvre, près de la frontière ita-lienne. «Il n'a pas été renversé par un véhicule», a précisé une source proche du dossier, citée par l'AFP. C'est une patrouille de la Police aux frontières (PAF) française qui a prévenu les secours en découvrant le chauffeur routier tentant de porter secours à la victime.

Souffrant d'hypothermie et en arrêt cardio-respiratoire, le jeune homme été pris en charge par les secours, mais leurs tentatives pour le réanimer ont été vaines. Il a été déclaré mort à son arrivée à l'hôpital. Une enquête pour «homicide involontaire et mise en danger de la vie d'autrui» a été ouverte par le parquet de Gap (est).

En mai 2018, le parquet de Gap avait également ouvert une enquête pour identifier et connaître les circonstances



du décès d'un jeune homme noir dont le corps avait été découvert par des pro-meneurs près de Montgenèvre.

L'identité et la nationalité du migrant retrouvé mort jeudi n'ont pas été communiquées.

De jeunes migrants notamment ori-ginaires d'Afrique (Guinée Conakry, Mali, Côte d'Ivoire, Cameroun) tentent régulièrement d'entrer en France depuis l'Italie par la périlleuse - en par ticulier l'hiver - traversée des Alpes et échouent souvent à Briancon, où est installé un refuge solidaire géré par des bénévoles. En décembre, plusieurs associations caritatives, qui dénoncent «l'insuffisance de prise en charge» par l'Etat français de ces jeunes migrants, avaient dit leur crainte de nouveaux morts cet hiver.

TURQUIE:

Le bilan s'alourdit à 6 morts dans l'effondrement d'un immeuble à Istanbul

Trois nouveaux corps ont été retrouvés jeudi dans les décombres d'un immeuble de huit étages à Istanbul qui s'était effondré la veille, portant le bilan provisoire à six morts, ont annoncé autorités locales.

«Nous avons récupéré trois nouveaux corps (...) Le nombre de personnes ayant perdu la vie est désormais de six», a déclaré le gouverneur d'Istanbul Ali Yerlikaya, ajoutant que 13 personnes avaient en outre été blessées dans l'écroulement du bâtiment, dont trois gravement.

Situé dans le district de Kartal, sur la rive asiatique d'Istanbul, cet immeuble essentiellement résidentiel de huit étages et comptant 14



appartements s'est effondré mercredi après-midi pour des raisons encore indéterminées. Le nombre exact de personnes prises au piège des gravats n'est pas connu, et les secouristes fouillent

depuis mercredi l'amas de béton et de métal qui a également englouti plusieurs véhicules.

Jeudi matin, une fillette de 5 ans a été extirpée vivante des décombres.

Selon les autorités, 43 personnes sont enregistrées à l'adresse de l'immeuble, ministre l'Environnement et de l'Urbanisme Murat Kurum a indiqué jeudi que plusieurs résidents recevaient des invités au moment de l'effondrement.

Des images de vidéosurveillance diffusées par les chaînes de télévision peu après l'effondrement montrent des personnes s'enfuir en courant alors que le bâtiment s'écroule dans un nuage de poussière.

Les médias turcs ont rap-porté que les trois derniers étages de l'immeuble avaient été construits sans autorisation.

TECHNOLOGIES:

Les trottinettes électriques ont fait au moins 1.500 blessés aux Etats-Unis

Au moins 1.500 personnes ont été soignées après des accidents survenus en trottinette électrique aux Etats-Unis depuis fin 2017, selon une organisation de défense des consommateurs. Consumer Reports, qui édite un magazine sur les questions de consommation, précise que ces chiffres, basés sur des statistiques hospitalières et services de police, «ne sont pas exhaustifs et n'incluent pas les quatre décès liés à des trottinettes électriques rapportés par la presse».



En contactant 110 hôpitaux et 5 services d'urgences dans 47 villes américaines où sont présentes les trottinettes en libre-service d'au moins un des deux plus gros noms du secteur, Bird et Lime, Consumer Reports a dénombré 1.542 cas de soins d'urgences pour des blessures liées aux trottinettes. Les trottinettes à louer via son Smartphone sont devenues un mode de transport très en vogue dans de nombreux pays, dont la France. Mais elles apportent aussi leur lot de dangers, que ce soit sur la route ou sur les trottoirs.

VIETNAM:

Atterrissage d'urgence d'un avion de Vietjet Air

Un avion de la compagnie vietnamienne low-cost, Vietjet Air a effectué, jeudi, un atterrissage d'urgence dans la ville de Da Nang (Centre) après le déclenchement d'alarmes dans le cockpit, ont rapporté hier des médias. Le vol VJ225 reliant les villes de Vinh et Ho Chi Minh, a été dérouté vers la ville côtière de Da Nang pour effectuer des vérifications techniques avant de reprendre son vol vers Ho Chi Minh-Ville, a indiqué la compagnie, ajoutant que la sécurité des passagers est sa priorité absolue. La compagnie a déjà été confrontée à un incident similaire lorsque les alarmes dans le cockpit d'un avion effectuant la liaison entre Ho Chi Minh-Ville et Hanoï, se sont déclenchées, obligeant le pilote à faire demi-tour pour un atterrissage d'urgence à l'aéroport international Tan

Son Nhat de la mégapole économique du pays. Aucun problème technique n'a été découvert après l'examen de l'appareil. En décembre dernier, un Airbus A321 avait perdu

deux roues du train avant un atterrissage forcé qui a deux roues du ain avant un atternssage intre qui a fait six blessés. Vietjet Air exploite actuellement 60 A320 et A321, avec plus de 385 vols quotidiens. A ce jour, elle a transporté plus de 65 millions de passagers sur 105 lignes internationales.

APS

CANCER:

Quelque 10.000 malades pris en charge par trois associations d'aide aux cancéreux en 2018

Quelque 10.000 malades, issus des différentes régions du pays, ont été pris en charge par trois associations d'aide aux cancéreux en 2018, selon un bilan communiqué à l'occasion de la Journée mondiale contre le cancer.

A ce propos, la prési-dente de l'Association «El Amal» d'aide aux cancéreux, Mme Hamida Kettab a fait état d'un fichier des malades pris en charge, précisant que son association s'est occupée, à elle seule, de près de 1.500 malades à travers la prise de rendez-vous pour les analyses et l'imagerie médicale (scanner et IRM) auprès des cliniques privées conventionnées, la fourniture de médicaments disponibles à la pharmacie l'Association, approvi-sionnée par des bienfai-

L'Association offre également aux malades leurs proches, venant des différentes régions du pays, un accompagnement en termes d'hébergement au niveau de son centre, sis au quartier Belouizdad, a-t-elle ajouté, évoquant des cas nécessitant un séjour de plusieurs mois, et par conséquent des aides que l'association veillent à leur fournir. Outre les sorties en plein air, «El Amal» £uvre au soutien de certains malades pour la poursuite de leurs études, dans les différents cycles, au niveau des établissements hospitaliers même.



ajoutant que «nombreux sont ceux, qui en dépit de cette lourde maladie, ont pu décrocher brillamment le diplôme du cycle primaire, le BEM et le Baccalauréat et remporter des distinctions de la part d'associations et des autorités locales».

Pour sa part, le Secrétaire national de l'aAssociation «El Fedjr», le Dr. Boubekeur Mouhibeddine a affirmé que les associations sont «un support social et médical pour les malades», soulignant la prise en charge de 2.000 malades issus de 20 wilayas en 2018 et des actions s'inscrivant dans le cadre de leur prise en charge psychologique.

De son côté, la présidente de l'Association d'aide aux personnes malades «Nour Doha», Mme. Samia Kasmi, a mis en avant les différents aides apportées à cette catégorie en 2018 à travers la prise en charge de quelque 6000 malades, dont 1004 cas de cancer du sein, outre l'accompagnement de 180 autres pour l'Obtention d'un lit d'hôpital, 518 pour effectuer des mammographies et 1221 cas en chimiothérapie.

Outre l'hébergement offert aux malades venant des régions éloignées, l'Association a apporté en 2018 l'aide et l'assistance à quelque 2500 malades en chirurgie générale onco-

logique et à 104 cas en chirurgies du sein, outre la prise en charge de dizaines de malades en termes de biopsie et d'imagerie (scanner et IRM). Mme. Kasmi a indiqué que l'Association sou-mettait, chaque année, son bilan au ministère de l'Intérieur en vue de bénéficier des aides accordées par l'Etat, en plus de celles apportées par les bienfaiteurs afin de répondre aux besoins, innombrables, des cancéreux. Au volet des lacunes enregistrées, les responsables de ces associations déplorent «l'absence totale de psychologues spécialisés en oncologie», les délais trop longs pour les rendez-vous de radiothérapie (de 8 à 10 mois), soulignant que malgré l'ouverture de nouveaux centres à travers le territoire nationale, ce problème continue à peser dans le processus théra-

Rélevant que la quasi totalité des patients recourent aux cliniques privées pour les analyses et l'imagerie médicales dont les coûts sont très élevés, ils ont plaider pour la prise en charge de ces frais par la Caisse nationale des Assurance sociales (CNAS).

GHARDAIA:

891 cas de pathologie de cancer en 2018

Au total 891 cas de pathologie de cancer, dont 260 nouveaux cas, ont été recensés en 2018 dans la wilaya de Ghardaia, selon les statistiques des services de la direction de la Santé et de la Population.

Les principales localisations chez l'homme sont les cancers de la prostate suivis du cancer du colon et du rectum ainsi que des poumons, tandis que chez la femme, les cancers gynéco-mammaires prédomine suivi de la tyroïde, du colon et du rectum, selon les statistiques du même service.

Le nombre de cas de cancer dans la wilaya de Ghardaia varie est de 84 pour les hommes et 103 pour les femmes sur 100.000 personnes, a-t-on précisé. Le nombre de cancéreux ne cesse d'augmenter depuis

Le nombre de cancéreux ne cesse d'augmenter depuis 2014 où 278 cas ont été enregistrés contre 335 cas en 2015, 427 cas en 2016, 695 en 2017 et 891 cas en 2018, selon Dr Faiza Takilt, cancérologue exerçant à l'Hopital «Tirichine Brahim» de Ghardaïa. «En s'appuyant sur le registre du cancer, nous enre-

«En s'appuyant sur le registre du cancer, nous enregistrons une grande évolution du cancer avec un nombre croissant de natients diagnostiqué». a-t-elle ajouté.

croissant de patients diagnostiqué», a-t-elle ajouté. Cette évolution s'explique par une sensibilisation sur la nécessité d'un dépistage précoce, d'une meilleure prise en charge et de traitement du cancer à travers la mise en place du service d'oncologie qui offre tous les traitements nécessaires, à savoir la chirurgie, la chimiothérapie, la radiothérapie ainsi que les soins palliatifs, a expliqué Dr Taklit.

La population doit savoir qu'avec un diagnostic d'un cancer à un stade précoce, il y a de fortes chances de guérison qui peuvent atteindre un taux proche de 100%, a souligné la praticiente.

En Algérie, la déclaration de la pathologie du cancer comme problème majeur de santé publique et la mise en place d'un plan national de lutte contre cette maladie avec des actes stratégiques, à savoir la prévention et le dépistage, la multiplication des centres de prise en charge, la chimiothérapie, l'amélioration du processus de pris e en charge du malade avec la mobilisation de tous les professionnels de la santé, sont à même de permettre une meilleur prise en charge de cette pathologie et un traitement des patients.

BATNA:

Lancement des travaux de l'extension de l'EPH mère-enfant

Les travaux d'extension de l'établissement public hospitalier (EPH) mère-enfant 'Meriem Bouatoura' de la ville de Batna ont été lancés jeudi en vue d'alléger la pression sur cette infrastructure.

Selon les explications fournies sur place au wali, Abdelkhalek Sayouda, le projet d'extension de cet établissement spécialisé en soins maternels et infantiles, auquel un montant de 100 millions de dinars a été alloué, permettra d'alléger la pression exercée sur cette infrastructure de santé publique à travers la réalisation d'un nouveau bâtiment dédié aux enfants, composé de 4 étages, doté de 40 lits ainsi que 2 blocs opératoires et d'autres installations.

Le nouveau bâtiment, implanté au sein même de cet

EPH, devra être achevé d'ici à 10 mois.

Il figure parmi les projets prioritaires à Batna, car celle-ci enregistre une importante affluence de malades provenant de différentes communes de la wilaya et des wilayas voisines, notamment celles dans le Sud-est du pays, selon les explications fournies à ce sujet.

pays, seun les aprications burnes à ce sujet.
La wilaya avait proposé, précédemment, un autre projet concernant la réalisation d'un nouveau centre mèreenfant de 80 lits au niveau des anciens sièges de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) et de la Direction des moudjahidine, dont les assiettes ont été récupérées en attendant le financement.

Dans ce contexte, les travaux de réalisation du projet du nouveau centre des urgences, dans le quartier de Bouzourane, disposant de 60 lits, trois salles d'opération et d'autres installations vitales, ont repris après réévaluation du coût de l'opération.

luation du coût de l'opération.

M. Sayouda a souligné, à l'occasion, la nécessité de réceptionner ce service «dans deux mois au plus tard», d'autant plus que les grands travaux sont achevés, mettant l'accent sur leur importance pour alléger la pression exercée sur le service des urgences du centre hospitalouniversitaire de Batna.

Il a ajouté que ces deux nouveaux établissements renforceront les structures de santé dans la wilaya en vue d'améliorer les conditions d'accueil des patients, mais aussi les conditions de travail du personnel médical exerçant dans ces établissements.

PIED DIABÉTIQUE:

La création d'unités spécialisées préconisée

Les spécialistes présents à la 12ème journée de diabétologie de l'EHU d'Oran, ouverte jeudi en fin de journée, ont préconisé la création d'unités spécialisée dans la prise en charge du pied diabétique, une des complications liées au diabète, dont la prise en charge constitue un grand problème sur le plan national.

En effet, le pied diabétique se caractérise par une ulcération ou une destruction du tissu du pied, infecté ou non, due à la neuropathie périphérique, explique le Pr Belhadj Mohamed, spécialiste en médecine interne, en marge de l'ouverture de la rencontre qui a regroupé des spécialistes des différentes régions du pays, et de pays étrangers.

Cette complication peut évoluer jusqu'à l'amputation du pied affecté, a-t-il noté, ajoutant que les statistiques indiquent que 3% des vieux diabètes conduisent à une amputation.

Ce spécialiste, ancien chef de service de médecine interne à l'EHU d'Oran, estime qu'il est nécessaire de mettre en place des unités pour la prise en charge du pied diabétique, à commencer par la prévention, et les soins et les chirurgies des plaies, et l'amputation comme dernier recours.

«La prévention doit constituer le cheval de bataille, car elle peut réduire significativement le nombre d'amputation», a-t-il encore souligné. Un avis partagé par le Pr Amar

Un avis partage par le Pr Amar Tebaibia, président de la Société algérienne de médecine interne (SAMI) qui estime qu'il faut non seu-lement créer des unités spécialisées, mais aussi, des Réunions de concertation pluridisciplinaires (RCP) au sein des hôpitaux pour se concerter entre spécialistes (diabétologie, chirurgiens, chirurgiens vasculaires etc.) pour la meilleures solutions à adopter face à chaque situation.

Pour le Pr Bachaoui, chef de service de médecine interne à l'EHU d'Oran, la prévention et une hygiène de vie reste ½ la solution avant la solution «.

avant la solution «. Equilibrer son diabète, grâce à une alimentation scène et de l'exercice physique, reste selon elle le meilleur moyen pour éviter les complication, dont amputations.

Elle reconnait toutefois que le problème de la prise en charge de ce genre de ce genre de complications est posé, partageant la thèse de la nécessité de créer des unités spécialisées, dans les établissements hospitaliers, et même dans les petites structures de proximités, pour prodiguer des soins, et sensibiliser les malades.

Plus de 500 participants prennent part à cette rencontre organisée sous l'égide de la société franco-



phone du diabète, a-t-on précisé, ajoutant que des spécialistes des quatre coins du pays, et de pays étrangers, en l'occurrence Maroc, Tunisie, Mali Mauritanie, Burkina Faso, Sénégal, cote d'ivoire, France, Belgique, guinée et les Etats Unis, prendront part à cet évènement.

Plusieurs thématiques liées au diabète, seront débattues au cours des trois jour de cette rencontre, telles que «la place de l'insuline dans le traitement du diabète de type 2», le «démembrement des diabètes de l'adulte», «le choix des antidiabétiques pour traiter diabétique de type 2», «L'individualisation de la prise en charge du DT2 mythe ou réalité», etc.

ON FAIT LE PLEIN DE VÉGÉTAUX BONS POUR LA SANTÉ

Savez-vous pourquoi il est bon de manger des fruits et légumes ? Excellent de consommer des céréales complètes ? Et essentiel de faire le plein de légumineuses et d'oléagineux ? On fait le point sur les bienfaits santé des végétaux.

Les fruits et légumes anticancer et protecteurs des maladies cardiovasculaires

L'OMS recommande de consommer quotidiennement 400 à 300 grammes de fruits et l'égumes tandis que le programme national de la sandé (PNS) nous répète à longueur de slogans de manger 5 fruits et l'égumes par jour. La raison ? Riches en vitamines, en minéraux en fibres et pauvres en calories, ces aliments ont tout intérêt à représenter une grande part de notre alimentation. Ils ont un rôle essentiel dans la prévention des maladies, comme les cancers, les maladies cardiovasculaires. Fobésifé, et diabète.

Consommés crus et entiers, les légumes conservent toutes leurs propriéés et c'est donc sous cette forme qu'ils nous proègent le mieux. En les épluchant et en les faisant cuire, on détruit certaines substances actives. C'est dans la peau des fruits et légumes qu'on trouve une grande partie des vitamines (mais aussi des pesticides 1), c'est pourquoi on a tout intérêt à acheter des fruits et légumes bios pour pouvoir en consommer la peau. Par ailleurs, la cuisson dégrade une partie des vitamines et minéraux des fruits et légumes, il est donc préférable de les consommer crus si votre intestin n'est pas trop fragile.

Les céréales complètes pour le confort digestif

Les céréales complètes sont plus riches en nutriments que les céréales raffinées. En effet, c'est le germe et l'enveloppe des grains qui contiennent tous les éléments intéressants: la vitamine E (anti-oxydante), le svitamines Bt, Bz, B5, B6, B9, (excellentes pour la peau, les muscles et le cerveau), du magnésium (essentiel pour le fonctionnement nerveux et musculaire, anti-stress), du sélénium, du zinc (qui stimule les défenses immunitaires), du fer (pour combattre la fatique)... On préfère donc le rix, les pâtes et la rique)... On préfère donc le rix, les pâtes et la



farine complète aux versions « blanches » qui sont raffinées. Comme, elles sont riches en fibres, elles permettent d'améliorer le transit intestinal.

Les légumineuses pour contrôler sa faim

En prévention contre le cancer, pour faire baisser le taux de cholestérol ou une glycémie trop élevée, les légumineuses sont de vraies alliées santé. Il est conseillé d'accompagner vos légumineuses de céréales pour compléter leur valeur en protéines ainsi que de légumes riches en vitamine C, pour obtenir une assimilation optimale du fer. En manque d'inspiration pour cuisiner les légumineuses, piochez des idées exotiques dans les recettes indiennes riches en pois et lentilles. Et pour éviter les hallonnements qu'elles peuvent provoquer, laissez tremper les légumineuses plusieurs heures dans l'eau, cuisez-les dans une eau non salée. Quelques grains de cumin dans l'eau de

cuisson peuvent aussi limiter les maux de

Les oléagineux anti-cholestérol

Noix, noisettes, amandes sont riches en phytostérois, en oméga 3 et en vitamine E. Elles sont efficaces en cas d'excès de cholestérol, participent aux hons fonctionnements du système cardio-vasculaire et jouent un rôle protecteur contre le vieillissement cellulaire. Comme ces fruits sees contiennent 60% de matière grasse, il ne faut pas les consommer en excès. Ils sont particulièrement adaptés aux sportifs pour donner de l'énergie avant un effort intense ou même après l'exercice physique pour récupérer plus vite.

Les herbes aromatiques et les épices au pouvoir anti-oxydant

Ciboulette, persil, thym., romarin ou cerfeuil... Les herbes aromatiques regorgent d'antioxydants puissants. Certaines épices comme le clou de girofie, le curcuma ou la cannelle contiennent 10 à 50 fois plus d'antioxydants que les myrtilles. Les antioxydants contenus dans les épices nous protègent de nombreuses maladles comme les cancers, les maladies cardiaques, le diabète, l'arthrite, la dégénéres ence maculaire, la maladie d'Alzheimer et le vieillissement engénéral. Dour préserver les propriétés des composants de ces herbes, il est préférable de les consommer crues.

Par ailleurs, en parfumant nos plats avec des épices et herbes aromatiques, on a la main plus légère sur la salière. Et c'est une bonne nouvelle pour nos artères et notre système cardio-vasculaire car une trop grande consommation de sel augmente les risques d'hypertension artérielle, d'infarctus et d'AVC. Il est donc préférable de le remplacer par des aromates.

LES CÉRÉALES COMPLÈTES PROTÈGENT DES MALADIES CARDIAQUES

Les céréales complètes sont honnes pour le cœur. En consommer régulièrement permettrait de dininiuer les risques de maladies chroniques comme le diabète de typez et les maladies cardiovasculaires, selon les résultats d'une ciude scientifique publiée dans la revue médicale journait d'he American Medical Associations céréanne la Medicale. Blus vois mens pour changer des sempletrenels x Dalane ou pâtes ? Elles sont excellentes pour un bon équilibre allmentaire et pour la santé, d'après les chercheurs du département de nutrition de la Harvard School of Public Health de Boston. (Esta-Unis). Les chercheurs ont analysé deux médica-analyses ayant porté sur 7,3 3,4 femmes entre 194 et 2000 et 4,3 744, hommes de 1968 2 2010. Au début de l'étude, tous les volontaires étaient en home santé et ne montraient aucun signe de canore nu de maladies cardiovasculaires.

Après ajustement des facteurs de confusion potentiels, come l'âge, le tabagisme, l'indice de masse corporelle, l'activité physique, la consommation de céréales complètes a été associée à une plus faible mortalité précoce et une diminution des risques de maladies cardiaques.

Les résultats de l'étude révèlent que manger 28 grammes de céréales complètes par jour pouvait baisser de 5 % le risque de mortalité précoce et de 9 % et le risque de décès provoqués par des pathologies cardiovasculaires. En revanche une alimentation riche en céréales complétes n'a aucun effet sur les cancers et ne réduit pas les risques d'en développer un.

Les atouts santé des céréales complètes

plètes contrairement aux céréales raffinées (comme le riz blanc ou le blé blanc) ont gardé leur enveloppe extérieure très riche en fibres et leur germe. Vous pouvez trouver du riz et du blé complet, mais il existe un grand choix d'autres céréales non raffinées. Elles sont plus riches en nutriments que les céréales raffinées : vitamine E (anti-oxydante), B1, B2, B5, B6, B9, (excellentes pour la peau, es muscles et le cerveau), du magnésium (essentiel pour le fonctionnement nerveux et musculaire, anti-stress), sélénium, zinc (défenses immunitaires), du fer (pour combattre la fatigue)... «Les résultats de cette recherche confortent les recommandations diététiques actuelles d'accroître la consommation de céréales complètes pour aider à la prévention de maladies chroniques», explique Hongyu Wu, cher-cheur au département de nutrition de la Harvard School of Public Health de Boston, (Etats-Unis). «Ils fournissent aussi des indications prometteuses suggérant qu'un régime alimentaire enrichi de céréales complètes pourrait contribuer à allonger l'espérance de vie», concluent les chercheurs.



edi 9 février 2019

Troubles auditifs: le volume des casques pourrait être limité

Alors qu'une étude révèle que plus de 3 jeunes sur 4 ont déjà été concernés par des troubles auditifs, la ministre de la Santé se prononce pour la limitation du volume émis par les casques et dans les salles de concert.

Acouphènes, bourdonnements, sifflements. Les troubles de l'audition sont le lot quotidien des jeunes générations. Une étude lpsos menée à l'occasion de la 12e semaine du son montre que 78 % des 15-30ans ont déjà ressenti des difficultés d'audition.

cultés d'audition. Le danger d'une trop forte exposition sonore, les jeunes Français en sont pourtant conscients. 98 % d'entre eux déclarent connaître les risques, dont on leur a rebattu les oreilles pendant leur enfance. Il n'empêche. Peu adoptent les bons gestes de préven-tion. Seuls 21% des sondés disent s'éloigner systémati-quement des enceintes, 10% font des pauses régulières quand ils écoutent la musique, 3% utilisent des bouchons d'oreilles à usage unique et 4% leurs propres bouchons. La santé auditive passe après des considéra-tions sociales. Si les jeunes écoutent aussi fort la musique, c'est surtout pour l'ambiance (40%), la qualité du son (34%), et par transgression, admettent les ieunes. Quand un trouble auditif survient, 55% ne font rien pour s'informer sur le suiet ou être pris en charge, pointe l'étude.

Un encadrement du volume sonore

à l'étude Ce désintérêt des jeunes pour leur audition et cette prise de risque interpelle la ministre de la Santé qui s'est emparée du sujet. Invi-tée sur sur RMC/BFMTV, Marisol Touraine n'exclut pas de légiférer pour limiter le niveau sonore des casques audio. "Nous avons réfléchi dans deux directions: s'assurer que les casques ne peuvent pas produire un son supérieur à un certain nombre de décibels", a-telle expliqué avant de préci ser: "Pour les casques qui sont vendus dans le commerce, voir si on peut faire en sorte que quelqu'un qui a un casque toute la journée ne puisse pas être exposé à des sons trop élevés en permanence' Deuxième point sur laquelle la ministre se montre atten-

tive, c'est la limitation du voume dans les salles fermées type salles de concerts. "C'est une réflexion que nous avons", a affirmé la ministre. Pas sûr que cette idée plaise aux jeunes concernés.

CANCER DE LA PROSTATE:

LA RADIOTHÉRAPIE ET L'HORMONOTHÉRAPIE COMBINÉES SONT EFFICACES

Pour traiter efficacement le cancer à un stade avancé de la prostate, il faut soigner les malades avec l'hormonothérapie et la radiothérapie localisée. Cette combinaison est plus efficace que l'hormonothérapie seule.

L'hormonothérapie (la de mortalité confondues, le réduction artificielle des taux des différentes hormones qui stimulent la Et, les taux sont légèrement roissance de la tumeur) inférieurs chez les 76-85 ans.

inférieurs chez les 76-85 associée à la radiothérapie serait plus efficace pour Si en France, le cancer traiter le cancer de la prosde la prostate à un stade tate, selon les résultats d'une étude publiée dans la avancé se traite avec l'hormonothérapie et la radiorevue médicale Journal of thérapie, 40% des malades Clinical Oncology. Cette combinaison réduit de américains sont soignés uniquement avec l'hormopresque 50% les risques de décès chez les hommes nothérapie. Pourtant cette théranie seule n'est nas reâgés de 76 à 85 ans. Les commandée par les spéciachercheurs de la faculté de listes. «Ne pas utiliser des traitements efficaces pour médecine de l'Université de les patients âgés atteints de Pennsylvanie (Etats-Unis) ont suivi plusieurs milliers cancer est un problème de d'hommes âgés de 65 à 85 qualité des soins de santé ans, recrutés de 1995 à 2007. aux États-Unis. Chez les 65-75 ans, le taux Les rayonnements plus de survie au cancer est ap-

la thérapie hormonale est le traitement efficace pour les hommes atteints de cancers de la prostate agressifs», a déclaré le principal auteur



de l'étude Justin Bekelman, assistant professeur de radio-oncologie, de l'école Perelman de médecine de l'Université de Pennsylvanie. «Les patients et leurs médecins devraient soigneusement discuter des options de traitement curatif pour le cancer de la pros-

tate et réduire l'utilisation de la seule thérapie hormonale.»

De plus les essais cliniques ont montré que les effets secondaires de la radiothérapie et de l'hormonothérapie sont très acceptables par rapport à la seule thérapie hormonale. Le cancer de la prostate représente la première cause de cancer chez l'homme. En France, 71 000 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année et cette maladie est à l'origine de près de 8 870 décès. Ce cancer concerne au total 300 000 hommes en France.

FAIRE TROP DE VÉLO ACCROÎTRAIT LES RISQUES

Une récente étude britannique met en lumière le lien entre la pratique intensive du cyclisme et cancer de la prostate. Avis à tous les amateurs de la petite reine : pratiquer le cyclisme de manière intensive pourrait accroître les risques de cancer de la prostate. C'est, en tout cas, le résultat d'une étude d'envergure menée par le département d'épidémiologie et de santé publique de Londres et publiée dans le Journal of Mens' Health. Entre 2012 et 2013, les chercheurs britanniques ont observé l'état de santé de près de 5300 hommes qui pratiquaient (en moyenne) le cyclisme à raison de 6 heures par semaine. Résultat, si ces sportifs de haut niveau ne présentaient pas de troubles de l'érection ou de problèmes de fertilité, les chercheurs ont constaté qu'ils étaient plus sujets au cancer de la prostate que les autres.

paru supérieur de 43% dans

le groupe ayant bénéficié

d'une radiothérapie com-

plémentaire. Toutes causes

Deux fois plus de risques

Ainsi, chez les hommes âgés de 50 ans qui pédalaient plus de 8 heures (!) par semaine, ce



risque était multiplié par 6. Chez ceux, plus raisonnables, qui ne pratiquaient leur sport favori «que» 4 heures par semaine, le risque était tout de même multiplié par 2. Pour l'instant, les chercheurs ne sont pas parvenus à expliquer ce phénomène, mais ont tout de même tenu à rappeler qu'un lien entre le cyclisme et le cancer des testicules a déjà été établi, et qu'il serait lié à des traumatismes répétés au niveau du scrotum. Finalement, le vélo serait-il un ennemi de notre santé ? Quoi qu'il en soit, les auteurs de cette étude espèrent que celle-ci incitera les quinquagénaires qui pratiquent le cyclisme de manière intensive à aller se faire dépister pour le cancer de la prostate plus régulièrement... SAHARA-OCCIDENTAL - MAROC

L'UA réitère son appui au processus de règlement du conflit du Sahara occidental

L'Union africaine (UA) a réitéré son appui aux efforts menés, sous les auspices des Nations unies, à travers le mécanisme africain mis en place lors du sommet de Nouakchott, pour la recherche d'une solution au conflit du Sahara Occidental, a déclaré jeudi à Addis-Abeba, le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat.

«Je me félicite de la relance, sous les auspices des Nations unies, du processus de recherche d'une solution au conflit du Sahara Occidental», a indiqué M. Faki dans une allocution à l'ouverture de la 34ème session ordinaire de son Conseil exécutif. «L'UA apportera un appui renouvelé à ces efforts à travers le mécanisme africain mis en place lors du sommet de Nouakchott», a-t-il ajouté.

Le mécanisme africain permettant à l'UA d'apporter un «appui efficace» au processus conduit par l'ONU, basé sur les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en vue de parvenir à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, a été adopté par la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement tenue en juillet 2018 à Nouakchott.

Ce mécanisme a été adopté suite au rapport élaboré par le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki sur la question du Sahara occidental et dans lequel il a été rappelé que le Sahara occidental et le Maroc doivent reprendre les négociations sous les auspices du secrétaire général de l'ONU.

Il s'agit de négociations «sans conditions préalables et de bonne foi en vue de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental dans le contexte d'arrangements conformes aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations unies».

Le rapport établi par M. Faki et adopté par le sommet de l'UA souligne qu'il est «crucial que l'Union s'implique activement» dans la recherche d'une solution, au conflit, au titre de sa responsabilité dans la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité sur l'ensemble du continent.

AFRIOUE:

22 millions de personnes déplacées et réfugiées recensées en 2018

L'Union africaine comptait en 2018, plus de 14,7 millions de personnes déplacées et 7,3 millions de réfugiés, soit un total de 22 millions de personnes recensées, a relevé jeudi à Addis-Abeba la Secrétaire exécutive de la Commission économique pour l'Afrique, Vera Songwe. «Nous avons recensé dans notre union 14,7 millions de personnes déplacées et 7,3 millions de réfugiés, soit un total de 22 millions de personnes enregistrées en 2018», a-t-elle estimé devant les ministres des Affaires étrangères africains réunis lors de leur 34è session ordinaire du Conseil exécutif. Elle a noté qu'au cours des six premiers mois de 2018, quelque 2 millions de nouvelles personnes ont été déplacées, principalement de 5 pays (République centrafricaine, Nigéria, Soudan du Sud, République démocratique du Congo et Somalie». «Les femmes sont souvent les plus durement touchées.

La proportion de femmes réfugiées au Tchad et au Togo était de 56% en 2017», a-t-elle encore déploré. Le statut des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées en Afrique sera au cœur des discussions de la 32ème session du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA) qui se tiendra les 10 et 11 février à Addis-Abeba. Les pays membres de l'UA se sont engagés à résoudre les incertitudes qui entourent les réfugiés et les déplacés en Afrique lors du 37ème Comité des Représentants permanents tenue les 15 et 16 janvier dernier au siège de l'organisation continentale à Addis-Abeba.

Les recommandations issues de la session ordinaire du Conseil exécutif seront examinées lors du 32ème sommet de l'UA.

LIBYE:

Khaled al-Mechri exhorte Washington à mettre fin à l'ingérence étrangère

Le président du Haut Conseil d'Etat libyen, Khaled al-Mechri, a déclaré à Washington que les Etats-Unis pouvaient contribuer à mettre fin à l'ingérence étrangère qui continue de saper le processus de réconciliation en Libye Le responsable libyen qui s'est exprimé à l'APS en marge d'une rencontre organisée à Washington sur l'avenir de la Libye, a déclaré que l'administration américaine pouvait jouer un rôle important en aidant à mettre fin à cette ingérence qui a bloqué jusqu'ici le processus politique en Libye.

Le président du Haut Conseil d'Etat libyen a fait savoir qu'il avait évoqué cette éventuelle contribution avec des responsables du Congrès et compte aussi l'aborder avec des membres du gouvernement américain lors de son séjour à Washington.

« Ils écoutent attentivement, nous ne nous attendons pas à voir la fin des problèmes dès la première visite.

Nous sommes en train d'attirer l'attention sur les problèmes de l'ingérence étrangère en Libye «, a -t-il répondu à la question de savoir si son appel a trouvé écho auprès de l'administration américaine.

Au cours de son intervention à cette rencontre, Khaled al- Mechri a tenu à préciser que l'appel qu'il lancé à l'adresse de l'administration américaine ne doit pas être confondu ou compris comme une demande d'intervention dans les affaires internes de la Libye « Nous ne demandons pas aux Etats-Unis d'intervenir dans les affaires internes de la Libye, mais d'empêcher certains pays régionaux de s'y ingérer «, a-t-il déclaré lors de cette rencontre organisée par le Think Tank Transatlantic Leadership Network.

Le responsable libyen qui a critiqué la multiplication des agendas contradictoires en Libye a souligné que la solution doit émaner des libyens eux-mêmes, tout en émettant le souhait de voir les différentes parties libyennes se réunir en



Libye. « Nous nous sommes réunis à Paris, nous nous sommes réunis à Palerme, et auparavant à Rabat mais la solution ne peut émaner de ces pays. La solution est en Libye «, a affirmé le président du Haut Conseil d'Etat, organe consultatif issu de l'accord politique libyen. Le Conseil s'attèle à préparer le terrain pour la tenue de la conférence nationale inclusive qui va « rassembler toutes les parties libyennes sans ingérence étrangère «, a-t-il poursuivi.

Initialement annoncée pour les premières semaines de janvier, la conférence parrainée par l'ONU, a été reportée en attendant de parvenir à un consensus entre les différentes factions. Le refus de certaines parties de fournir des garanties, assurant la mise en £uvre de ce qui sera convenu a été à l'origine de ce report, a-t-il précisé à l'APS. Dans les faits, certaines parties refusent de s'engager dans cette mise en £uvre, a-t-il indiqué sans les nommer. Face à l'impasse politique, l'émissaire de l'ONU pour la Libye, Ghassan Salamé, a déclaré récemment qu'il comptait sur le sommet de la Ligue arabe en mars pour consolider le consensus entre les protagonistes libvens.

La conférence devrait accélérer le processus de réconciliation et servir de cadre pour préparer les agendas électoraux et le référendum sur la constitution.

ONU-SOUDAN:

Le Conseil de sécurité de l'ONU proroge le mandat du Groupe d'experts sur le Soudan

Le Conseil de sécurité des Nations Unies a prorogé jeudi le mandat du Groupe d'experts chargé d'assister le Comité des sanctions contre le Soudan jusqu'au 12 mars 2020.

Selon la résolution 2455, le conseil a rappelé le rapport final du Groupe d'experts sur le Soudan et a constaté que des défis subsistaient dans la mise en £uvre du régime des sanctions.

Les 15 membres du conseil ont déterminé que «la situation au Soudan continue de constituer une menace pour la paix et la sécurité internationales dans la

Daté du 10 janvier dernier, le rapport final du Groupe d'experts indique que la crise en Libye demeure la principale source d'éventuels effets en chaîne des conflits dans la région, y compris au Darfour, une région de l'ouest du Soudan. Selon le rapport, le développement principal des conflits actifs est la reprise d'affrontements significatifs dans la région du Djebel Marra entre les forces gouvernementales et l'Armée de libération du Soudan/Abdul Wahid (SLA/AW). En outre,

en ce qui concerne les violations de l'embargo sur les armes, le rapport constate que le gouvernement soudanais a continué de transférer des équipements militaires au Darfour sans demander l'approbation du comité comme exigé.

comme exigé.

«Les affrontements au Djebel Marra ont entraîné de nouveaux déplacements, une crise humanitaire et des violations des droits de l'Homme.

A travers le Darfour, les femmes et les filles continuent d'être victimes de violences sexuelles liées aux conflits», signale le rapport. Le Groupe d'experts a été informé de 122 cas de violence sexuelle documentés par la Mission des Nations Unies et de l'Union africaine au Darfour (MINUAD) entre janvier et octobre 2018.

De nombreux survivants ne reçoivent pas de soins médicaux adéquats, déplore le rapport.

le rapport.

Le 17 janvier, certains membres du Conseil de sécurité, dont l'Allemagne et la France, ont exprimé leur soutien à l'inclusion de la violence sexuelle comme un nouveau critère pour les sanctions ciblées.

ACCORD DE PAIX EN CENTRAFRIQUE: Une commission vérité et justice d'ici 90 jours

Une Commission vérité, justice, réparation et réconciliation (CVJRR) sera mise en place edans un délai de 90 jours» en Centrafrique, selon un accord de paix conclu entre le pouvoir à Bangui et les groupes armés. Celle-ci sera chargée de «qualifier et de proposer toute action susceptible d'être prise en matière de justice». Les signataires s'engagent en outre à «mettre en place des unités mixtes de sécurité» pour une durée de 24 mois, composées de soldats de l'armér régulière et de combattants de groupes armés ayant «suivi une formation adéquate de deux mois». La question de l'armistie pour les chefs de groupes armés, longtemps réclamée par ceux-là, n'est pas évoquée dans cet accord négocié à Khartoum pendant et signé jeudi à Bangui mais dont le contenu n'avait pas

été rendu public. Le chef de l'Etat garde toutefois, souligne le texte, un «droit discrétionnaire de grâce» qui pourra être utilisé pour «soutenir la dynamique de réconciliation», sans plus de détails. De même, la «réintégration» des dirigeants de groupes armés - pour la plupart sous mandats d'arrêt ou cités dans des rapports d'ONG pour violations des droits de l'homme - sera étudiée au «cas par cas» par une Commission mixte, précise le texte. Les anciens chefs d'Etat bénéficieront d'une «loi» sur leur statut, selon l'accord, une mesure que réclamaient depuis longtemps l'ex-président François Bozizé, réputé proche des milices autoproclamées d'autodéfense antibalaka, et Michel Djotodia, qui l'avait renversé en 2013 avec la rébellion de la Séléka. Les 14 groupes armés signataires

s'engagent à «respecter la légitimité des institutions démocratiques» de Centrafrique, ce que la plupart d'entre eux ne faisaient pas jusqu'à lors, réclamant la démission du président Faustin-Archange Touadéra. La mise en place d'un «gouvernement inclusif», long-temps évoqué durant les négociations comme prérequis à un accord, figure dans le texte, sans plus de précisions. Plusieurs membres de groupes armés sont déjà, soit ministres, soit conseillers à la présidence. Ces groupes, qui contrôlent 80% du territoire et combattent pour le contrôle des immenses ressources de la Centrafrique, acceptent de «renoncer au recours aux armes à la violence pour faire valoir toute forme de revendication», selon l'accord dit de Khartoum.

ONU - PALESTINE:

El Khalil: regret à l'ONU de la décision israélienne de mettre fin à une mission internationale d'observateurs

La décision israélienne fin janvier de mettre fin à une mission internationale d'observateurs basée à El Khalil, en Cisjordanie occupée, a été regrettée mercredi par les membres du Conseil de sécurité des Nations unies à l'exception . des Etats-Unis, selon des diplomates.

Lors d'une réunion à huis clos du Conseil de sécurité, nombreux ont été les membres à "regretter" la décision israélienne notamment les Européens (Belgique, Allemagne, Royaume-Uni...), mais aussi la Russie et la Chine.

"Il y a presque eu unanimité sur l'inquiétude" que provoque la déci-sion israélienne, a indiqué à des journalistes le président en exercice du Conseil, l'ambassadeur de Guinée équatoriale, Anatolio Ndong Mba. La réunion assez longue s'est

achevée par la seule décision, sur suggestion britannique, de demander au président du Conseil d'approcher les deux parties, Israéliens et Palestiniens, pour leur transmettre la "tonalité" de la rencontre et "recueil-lir" leurs points de vue.

Les Etats-Unis ont demandé à ce que le "Conseil de sécurité soit clair dans son message", a rapporté une

source diplomatique.
"Ca ne va pas très loin" et "c'est un constat d'impuissance terrible pour le Conseil", a estimé un diplomate cité par l'AFP. Proposé par le Koweït et l'Indonésie, un projet de déclaration du Conseil, déplorant la décision israélienne et appelant au calme, a circulé mais a été rejeté dans l'après-



midi par les Etats-Unis, selon un

autre diplomate. Le Royaume-Uni a en outre relancé la question d'un voyage du Conseil de sécurité au Proche-Orient, une proposition soutenue par l'Indonésie. l'Afrique du Sud ou l'Allemagne. Mais là également, sans consensus avec les Etats-Unis, un tel projet risque de ne pas voir le jour à court terme. Les tensions restent vives à El Khalil en raison notamment d'agressions de colons israé-liens. La Présence internationale

temporaire à El Khalil (TIPH) était déployée dans cette ville en vertu d'un accord israélo-palestinien, conclu après le massacre en février 1994 par un colon israélien de 29 Palestiniens.

La TIPH comprenait une soixantaine d'observateurs de nationalité danoise, norvégienne, suédoise, ita-lienne, suisse et turque. El Khalil est

la plus grande ville de Cisjordanie. Elle est la seule où vivent 600 colons israéliens au milieu de 200.000 habitants palestiniens.

SYRIE: L'ONU dénonce

les conséquences de la guerre sur le sort des enfants



Le Comité des droits de l'enfant de l'ONU s'est dit jeudi une nouvelle fois inquiet des conséquences du conflit en Syrie sur le droit à la vie et à la survie des enfants. «Le comité est particulièrement préoccupé par les informations crédibles et corroborées sur les milliers d'enfants tués et blessés à la suite d'attaques comprenant des frappes aériennes», font valoir les experts indépendants onusiens lors de la présentation de leurs observations finales ce jeudi à Genève.

Le comité a ainsi dénoncé «l'utilisation d'armes illicites, disproportionnées ou illégales, telles que des barils de bombes, des armes à sous-munitions et des agents chimiques toxiques, par les forces armées

syriennes et d'autres parties au conflit».
Les experts indépendants onusiens demandent instamment à l'Etat partie de mener rapidement des enquêtes et de traduire en justice les membres des forces de sécurité et des groupes armés non étatiques pour les crimes sexuels et les auteurs de mariage forcé de filles. Les experts indépendants de l'ONU se sont également dit préoccupés par les rapports exhaustifs sur des cas de torture et autres traitements dégradants sur des enfants détenus par les forces gouvernementales et des groupes armés non étatiques. Dans ces conditions, le comité demande instamment à l'Etat par-tie de veiller à ce qu'ils soient transférés dans un mécanisme de protection civile infantile et que la détention soit uniquement utilisée en dernier recours, et pour une plus courte période de temps.

SITES WEB DES AMBASSADES VÉNÉZUÉLIENNES PIRATÉS: Un «cybercrime international» (Caracas)

Le ministère vénézuélien des Affaires étrangères a qualifié de «cybercrime international» le piratage des sites internet de cer-taines représentations diplomatiques du pays à travers le monde.

Les sites de certaines représentations diplomatiques du pays à travers le monde ont été la cible de piratages, a affirmé jeudi le ministère vénézuélien des Affaires étrangères dans un message posté sur Twitter.

De ce fait, le ministère a annoncé avoir arrêté toutes les publications en ligne jusqu'à la complète restauration de la sécurité de l'information et a qualifié cette attaque de «cybercrimeinternational». «Nous informons sur des actions à caractère criminel sous forme d'ingérence et d'intervention dans (le fonctionnement, ndlr) des portails du ministère vénézuélien des Relations extérieures dans plusieurs pays. Nous avons décidé d'arrêter la publication d'informations en ligne jusqu'à ce que les conditions relatives à la sécurité de l'information soient restaurées», a ajouté le ministère des le un message sur Twitter. «L'attaque de hackers et l'ingérence dans le fonctionnement de sites est un crime informatique international dont le but est de continuer les attaques contre Venezuela», a poursuivi la mission diplomatique. La crise au Venezuela a éclaté lorsque le chef de l'opposi-tion, Juan Guaido, s'est auto-proclamé le 23 janvier dernier «président par intérim» et a été reconnu par les Etats-Unis et par plusieurs autres pays, sus-citant l'inquiétude quant à une éventuelle intervention militaire étrangère.

Selon le chef de l'Etat Nicolas Maduro, réélu en mai 2018 et investi le 10 janvier 2019 pour un nou-veau mandat présidentiel de six ans, ce sont les vastes ressources naturelles du Venezuela «qui en font une cible privilégiée d'un changement de régime» soutenu par Washington. Caracas qui a annoncé la rupture de ses relations diplomatiques avec Washington a décidé de réévaluer aussi ses liens diplomatiques avec les pays de l'UE reconnaissant Guaido «jusqu'à ce qu'ils renoncent à soutenir les plans putschistes», selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères vénézuélien.

La Russie estime pour sa part qu'une éventuelle intervention militaire au Venezuela serait lourde de conséquences qui iraient bien au-delà de ses fron-

ETATS-UNIS/-VENEZUELA: Les Etats-Unis imposent une interdiction de vovager aux membres de l'Assemblée nationale constituante du Venezuela

Les Etats-Unis imposent une interdiction de voyager dans le pays aux membres de l'Assemblée nationale constituante du Venezuela, a déclaré l'envoyé spécial américain pour les affaires liées au Venezuela, Elliott Abrams. M. Abrams a annoncé lors d'une conférence de presse au département d'Etat que Washington avait révoqué les visas d'un certain nombre de responsables vénézuéliens. «Nous imposons des restrictions sur les visas et révoquons les visas des membres de l'assemblée constituante illégitime», a-t-il déclaré.

Au cours de la même intervention, le porte-parole adjoint du département d'Etat, Robert Palladino, a indiqué que le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo dis-cuterait du dossier vénézuélien avec les dirigeants de l'Union européenne au cours de son prochain voyage en Europe. Plus tôt dans la journée, Craig Faller, chef du Commandement Sud des Etats-Unis, a affirmé au cours d'une audience de la Commission des forces armées du Sénat que l'armée américaine était prête à protéger le personnel américain et les structures diplomatiques au Venezuela «si nécessaire». Le président américain Donald Trump a déclaré le 23 janvier dernier que les Etats-Unis avaient reconnu le chef de l'opposition vénézuélienne Juan Guaido comme «président par intérim» du pays. En réponse, M. Maduro a annoncé qu'il rompait les liens «diplomatiques et politiques» avec les Etats-Unis, ordonnant à l'ensemble du personnel diploma-tique et consulaire américain de quitter le pays dans les 72 heures. Depuis des années, les Etats-Unis exercent des pressions diplomatiques et appliquent des sanctions économiques contre le Venezuela.

Juste avant l'investiture de M. Maduro le 10 janvier

dernier, le département du Trésor américain a imposé des sanctions à sept individus et 23 entités vénézuéliens, les accusant d'être impliqués dans une affaire de corrup-

COLOMBIE:

L'UE exige que la volonté de paix soit démontrée par l'ELN

L'envoyé de l'UE pour le processus de paix en Colombie. Eamon Gilmore. a estimé jeudi que la guérilla de l'ELN devait «prendre des mesures» pour montrer sa volonté de mettre fin au conflit armé, soulignant que le recours à la violence n'était «pas acceptable». «L'ELN doit comprendre que l'on ne peut pas seulement parler de paix (...) on doit prendre des mesures qui mon trent qu'on est sérieux à propos de la paix.Malheureusement, ce que l'on a vu de la part de l'ELN ces dernières années (...), c'est plutôt l'inverse», a déploré M. Gilmore, en visite en Colombie depuis lundi. L'envoyé de l'Union européenne a notamment déploré l'attentat du 17 janvier, reven-diqué par l'ELN (Armée de libération nationale), qui a fait 21 morts, outre

l'auteur de l'attaque, et plus de soixante blessés à l'école nationale de police de Bogota. Introduire «une voiture piégée dans une école de police est un acte choquant de terrorisme, qui n'est acceptable dans aucun pays», a-t-il déclaré à la presse, ajoutant que le recours aux enlèvements de la part de la dernière rébellion de Colombie

«n'est pas acceptable» non plus. Au cours de sa visite qui s'achève vendredi, il a rencontré jeudi le président Ivan Duque, ainsi que différents autres responsables politiques, dont les dirigeants de l'ex-guérilla des Farc, désarmée et devenue le parti Force alternative révolutionnaire commune, depuis les accords de paix signés en 2016. Le chef de l'Etat a déclaré sur Twitter que l'entretien avait été «productif» et précisé que la discussion s'était centrée notamment sur «les avancées de la mise en application des accords». A propos du pacte avec les Farc, M. Gilmore, qui s'est rendu dans une zone de réincorporation des ex-guérilleros dans le Guaviare (sud), a souligné «l'importance (pour les Colombiens) de s'approprier le processus» qui «n'appartient pas à un gouver-nement, à un courant politique, mais à toute la société». Estimant que «le travail de maintien et de construction de la paix ne cesse jamais : c'est, ce doit être et ce sera un effort continu», il a exprimé son «inquiétude pour les sassinats et menaces envers les leaders communautaires et les défenseurs des droits humains», jugeant «urgent» d'assurer leur sécurité.

THÉÂTRE

«Une Tempête», pièce de théâtre d'Aimé Césaire, présentée à Alger

La générale de la pièce de théâtre, «Une tempête «, une réflexion sur le concept de race, sur le pouvoir, et la décolonisation, du célèbre écrivain Aimé Césaire a été présentée, mercredi à Alger, par «La troupe du Festin», devant un public très peu nombreux.

Accueilli au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (Tna), le spectacle a été mis en scène par Afifa Bererhi et Lionel Longubardo sur un texte tiré de «La tempête», £uvre originale de William Shakespeare, réécrite et réadaptée en 1969 à la période «post-coloniale et anticolonialiste» par Aimé Césaire (1913-2008), «fondateur et représentant majeur», dès les années 1930, du mouvement littéraire et politique de la «Négritude» avec Léon-Gontran Damas et Léopold Sédar Senghor, entre autres. Servie par une dizaine de comédiens amateurs, la trame a été focalisée dans sa réécriture sur les personnages de, «Prospéro», maître blanc incarnant le colonisateur et ses pratiques de déculturation et de déshumanisation, ainsi que ses deux serviteurs opprimés et soumis, «Ariel» la mulâtre, et «Caliban» l'esclave, qui, tous deux, vont proposer deux visions différentes du combat pour la liberté.

Ainsi, si Caliban, jadis propriétaire de l'île envahie par Prospéro et ses hommes, s'est résolu à mener une révolte avec ses compatriotes, rejetant sa condition d'esclave, Ariel, elle, espiègle, prône la non-violence, préferant la ruse et la sagesse à toute autre forme d'affrontement, car elle sait que son peuple est démuni de la puissance nécessaire à sa libération. Sur un espace doté uniquement de quelques accessoires, les metteurs en scène ont choisi de miser sur la densité du texte et la direction d'acteur, fai-



sant valoir le jeu des comédiens, qui se sont donné la réplique, 90 mn durant, dans des échanges soutenus, occupant l'ensemble de la scène.

«Nous n'avons bénéficié d'aucune subvention, d'où la difficulté de monter un décor et habiller les comédiens», a tenu à préciser Afifa Bererhi. Foulant la scène pour la première fois pour bon nombre d'entre eux, les comédiens, Adem Ayach, Linda Bensid, Yaniss Boudjelouah, Anès Boumaaza, Merouene Ghalloussi, Sarah Guessab, Fawzi Kara, Réda Messaoud-Nacer et Zine El Abidine Mezaoui, tous universitaires et amateurs de théâtre, ont su porter le texte, soutenus par des projections vidéos, pour illustrer des flashs back reconstituant la genèse de l'histoire

La bande son, faite de reprises choisies par l'ensemble des éléments de la troupe du Festin, et l'éclairage sombre, vertical ou latéral, ont été concluants, assurant au spectacle les atmosphères adéquates à chacune de ses scènes. «La troupe du Festin» a déjà monté durant son année de création, en 2018 par Affia Bererhi, «Don Juan» pièce de Molière présentée au Tna avec quelques uns des comédiens qui récidivent cette année avec «Une tempête», un spectacle intellectuellement contenu, et qui demande, cependant, plus de travail dans son volet biomécanique notamment. Organisé par La troupe du Festin, en collaboration avec le Tna, la pièce de théâtre «Une tempête» est reconduite jeudi au Tna, aux mêmes horaires.

ALGÉRIE-FRANCE Une caravane culturelle algérienne dans plusieurs villes de France



Une caravane culturelle algérienne s'ébranlera dans les prochains jours pour aller à la rencontre des membres de la communauté algérienne dans plusieurs villes de France, a-t-on appris hier de l'ambassade d'Algérie en France.

Cette caravane, a-t-on indiqué, s'inscrit dans «le cadre de la sollicitude constante et personnelle du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à la communauté nationale à l'étranger, au maintien d'un contact régulier et entretenu et en faveur de la prise en charge de ses préoccupations».

Initiée en partenariat avec le ministère de la Culture et l'Office national des droits d'auteurs et des droits voisins (ONDA), cette caravane a été annoncée par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, lors de la 3ème réunion d'orientation et de coordi-

nation, tenue le 30 octobre 2018 à l'ambassade d'Algérie en France, avec les chefs de postes consulaires d'Algérie en France.

Le 14 janvier dernier, une rencontre de coordination a regroupé, au si ge de l'ambassade d'Algérie en France, l'ambassadeur Abdelkader Mesdoua, les consuls généraux d'Algérie en France, le DG de l'ONDA. Sami Bencheikh El Hocine, et le représentant du mi-nistère de la Culture. Dans un premier temps, des concerts, expositions, conférences-débats, spectacles et danses seront organisés par les consulats généraux algériens au niveau des villes de Paris, Lille, Strasbourg, Marseille et Lyon avant de s'étendre sur l'ensemble du territoire français où la communauté algérienne est présente. «Le programme de cette caravane est annuel et se veut être pérenne», a-t-on précisé.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF Direction des Équipements publics Bou levard des martyres siége des trois directions chlef

Mise en Demeure N°03

L'entreprise CHEDJARI EL MEUR ABDELKADER demeurant à Ben Haoua Centre N°96 Wilaya de Chlef, titulaire du marché N° 36, Approuvé le 03/05/2015 sous le N° 268/2015 et un ODS N°01 de 22/06/2015 sous le N° 254/2015 avec un délais de 12 mois ,N° fiscal 1968.0207.00591.38, relatif à la Réalisation d'un collége type B06/200R M'hamed El Hachimi à Chorfa 02 Chlef (Lot N°01: Bloc enseignement "A" + Demi-pension en (R+2)), est mise en demeure pour reprendre les travaux et renforcer le chantier en moyens humains qualifies, matériels et matériaux, dans un délais de cinq (05) jours à compter de la première parution de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux ou BOMOP.

 ${\it F}$ aute de quoi, des mesures coercitives seront prises à l'encontre de votre entreprise.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA DAIRA DE BOUFARIK COMMUNE DE BOUFARIK.

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marches publics et des délégations de service public, et après l'avis d'Appel d'Offre Ouvert Avec Exigence Des Capacités Minimales N° 04/2018 parue dans les fournaux de

صوت الأحرار ۔

le : 29/11/2018

- DK NEV

le: 03/12/2018

Et le bulletin officiel des marches des operateurs publics - BOMOP -

Concernant la réalisation de l'opération :

- DEMOLITION ET RECONSTRUCTION D'UN PONT RELIANT LA CITE BELLOUCHE ET GARE ROUTIERE.

Le président de l'assemblée populaire communal de BOUFARIK, annonce l'octroie provisoire de l'opération suivant le tableau :

ENTREPRISE	MONTANT TTC	DELAI	OBSERVATIONS
EPWG-CET BLIDA ROUTE NATIONALE N°29 SOUMAA BLIDA	11.652.718.00 DA	(04) MOIS	MOINS DISANT

Les soumissionnaires ont un délai de dix jours a compter de la première parution date de publication du présent avis d'attribution sur la presse nationale et le BOMOP pour formuler d'éventuels recours. les soumissionnaires intéressés sont invités de s'approcher du service concernée de l'APC au plus

les soumissionnaires intéressés sont invités de s'approcher du service concernée de l'APC au plus tard trois(03) jours a compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marche, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financières.

Le Président de l'assemblée Populaire Communale de Boufarité.

DK NEWS — Anep :1916003399 du 09/02/2019

DK NEWS -

Anep : 1916003376 du 09/02/2019

COLONISATION FRANÇAISE DE L'ALGÉRIE :

M.Zitouni: «La redéfinition plus juste des concepts bientôt achevée»

La redéfinition «plus juste» des concepts historiques liés à la période de la colonisation française de l'Algérie, incluant le Mouvement national et la guerre de libération nationale, sera «bientôt achevée», a affirmé jeudi à Alger le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni.



Intervenant en marge d'une rencontre commémorative du 61e anniversaire des événements de Sakiet Sidi Youcef, survenus le 8 février 1958 dans cette localité frontalière de Tunisie, le ministre a fait savoir que le processus de redéfinition de certains concepts liés à la lutte du peuple algérien contre la colonisation française, «entamé il y a plus de 2 ans, en

est à 90 % et sera bientôt achevé». «Nous sommes dans une autre étape d'écriture de notre Histoire. Un atelier de travail est en train de redéfinir de manière plus juste tous les concepts historiques inhérents au Mouvement national et à la guerre de libération na-tionale», a déclaré le ministre, faisant savoir que «ce douloureux

épisode de l'histoire de la Révolution algérienne sera officiellement défini comme étant les massacres de Sakiet Sidi Youcef».

Précisant que cet atelier relève du Centre national d'études et de recherche sur le Mouvement national et la Révolution du 1er novembre 1954, placé sous la tutelle de son département ministériel, M. Zitouni a indiqué qu'une commission spécialisée s'attèle à recenser tous les concepts devant être concernés par cette opération. S'agissant des massacres de Sakiet Sidi Youcef, il a estimé «nécessaire de méditer cette étape historique de la Révolution algérienne», notant que les deux peuples algérien et tunisien «ont édifié une position

de lutte, de dignité et de bravoure commune». Citant la déclaration du président de la République à ce sujet, il a poursuivi que les Algériens et les Tunisiens «ont fait montre de l'une des plus grandes images de fraternité, de solidarité et de cohésion entre les peuples et ont démontré au monde que la force et la solidité de ce qui les unissait étaient plus grands que les exactions du colonisateur». Pour le ministre, «ce qui a été perpétré par le co-lonisateur français, il y a 61 ans, est un acte de vengeance et de désespoir face au courage des moudjahidine qui ont donné des leçons en matière d'organisation et de coordination dans leur sacrifice pour la nation». Ces mas-

«les frontières et barrières n'ont pu et ne pourront jamais séparer les deux peuples et le sang d'innocents de ce village a réaffirmé les liens qui les unissent», a souligné le ministre, soutenant que ces faits «ont changé le cours des choses et ont permis une meilleure concertation des efforts entre les peuples maghrébins». M. Zitouni a plaidé, en outre, pour que «cette cohésion se poursuive aujourd'hui comme cela a été maintes fois exprimée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika», rappelant, à ce propos, le message véhiculé par la Charte pour la paix et la ré-conciliation nationale. Présent à cette rencontre aux côtés du ministre de la Communication, Djamel Kaouane, l'ambassadeur de Tunisie en Algérie, Nacer El-Said, a considéré, pour sa part, que les deux pays «sont confrontés aujourd'hui à des défis communs que leurs peuples sont en mesure de relever comme ils l'ont fait par le passé», citant «les défis de l'émigration clandestine, la lutte contre le terrorisme, la contrebande et le climat». Intervenant en marge de cette conférence, il a s'est félicité de l'inauguration du projet de raccordement de la Tunisie en gaz algérien, le qua-lifiant de «passerelle qui renforce les liens fraternels, historiques et géographiques unissant les peuples algérien et tunisien».

sacres attestent, en outre, que

FRANCE-ALGÉRIE

Alain Juppé décide de surseoir à la décision de donner le nom de Frantz Fanon à une sente à Bordeaux

Le maire de Bordeaux, Alain Juppé, à décider jeudi de surseoir à la décision du Conseil municipal de donner le nom de Frantz Fanon à une sente d'un nouveau quartier de la ville, cédant ainsi à une pression hostile venant de l'extrême droite et des nostalgiques de l'Algérie française. La décision de baptiser cette sente au nom

du militant algérien a été prise, lors du conseil municipal tenu le 17 décembre au cours d'une délibération (2018/558) adoptée à la majorité alors que le Rassemblement national (RN) de Marine Le Pen a voté contre, rappelle-t-on.

«La dénomination des voies de notre commune doit être l'occasion de rendre hommage à des personnalités qui incarnent des valeurs partagées», a indiqué jeudi Alain Juppé dans un communiqué, soulignant que «le choix du nom de Frantz Fanon suscite des incompréhensions, des polémiques, des oppositions que je peux comprendre». Il a ajouté que «dans un souci d'apaisement, j'ai donc décidé de surseoir à cette proposition».

Des associations de l'extrême droite, tou-jours hostiles à l'indépendance de l'Algérie, a dénoncé la délibération du conseil municipal et demandé au maire de revenir sur cette

La délibération, qui présente Frantz Fanon en tant que «psychiatre et militant anticolonialiste dont la pensée est dénuée de tout dogmatisme», était surtout motivée par «un engagement radical pour la fraternité universelle, l'amour de la justice et de l'égalité». «Au moment où, dans les universités et de nombreux colloques, la vie et l'Euvre de Frantz Fanon sont réhabilitées, il convient



de faire connaître et de partager le sens profond de son engagement à tous les habitants dans nos quartiers, et notamment aux plus jeunes», ont expliqué les membres du conseil municipal dans leur délibération, soutenant que le sens de cette proposition de dénomination de la sente dans ce quartier de Ginko, à proximité des Aubiers, «territoire où les sujets de mixité sociale, de diversité culturelle et de vivre ensemble prennent tout leur sens»

Né en 1925 à Fort-de-France, dans une famille de la petite bourgeoisie martiniquaise, Frantz Fanon a soutenu sa thèse de doctorat en psychiatrie en 1951. Juste après, il publie «Peau noire, masques blancs», dans lequel il analyse «l'aliénation» du colonisé.

En 1953, il devient médecin-chef d'une di-

vision de l'hôpital psychiatrique (actuellement il porte son nom) où il introduit des méthodes modernes de «sociothérapie» ou «psychothérapie institutionnelle». Au début de la guerre de libération nationale en 1054 Frantz Fanon au sein du Front de libération nationale (FLN), remettant sa démission de médecin-chef de l'hôpital de Blida en novembre 1956. Expulsé d'Algérie en janvier 1957, il décida alors de rompre avec sa nationalité française en se définissant comme Algérien et rejoint le FLN à Tunis.

En mars 1960, il a été nommé ambassadeur du Gouvernement provisoire de la République algérienne au Ghana. Il décède le 6 décembre 1961, dans un hôpital militaire de la banlieue de Washington aux Etats-Unis.

ALGÉRIE-TUNISIE Les évènements de Sakiet Sidi Youssef ont dévoilé les failles militaires de l'armée francaise

Le professeur d'histoire, Djamel Yahiaoui a affirmé, mercredi, que l'attaque menée par l'armée française, le 8 février 1958, à Sakiet Sidi Youssef (Tunisie) qui abritait des réfugiés algériens, durant la Guerre de libération nationale, a dévoilé «les failles militaires de l'armée coloniale française, après les échecs essuyés face à l'Armée de libération nationale (ALN) sur les frontières Est»

Intervenant au forum du quotidien El Moudjahid, M. Yahiaoui a affirmé que cette agression qui a vu le sang des chouhada algériens et tunisiens se mêler, «fut le point de départ pour remettre en cause les plans et capacités militaires de l'armée française qui, après les échecs essuyés face à l'ALN sur les frontières Est, s'en est pris à des citoyens innocents».

Il a rappelé, à cet effet, que l'année 1958 a été marquée par les coups de massue assenés par l'ALN aux forces d'occupation, ajoutant qu'au deuxième semestre de la même année, «près de 84 opérations militaires importantes ont été menées aux frontières Est, remettant en cause les capacités martiales de l'armée française».

En réaction à ces victoires, la France a tenté d'isoler l'Algérie de ses voisins de l'Est, région de transit des armes provenant de Libye et d'Egypte vers les territoires algériens, via les frontières tunisiennes, a poursuivi l'universi-taire. L'agression barbare de Sakiet Sidi Youssef «est un crime d'Etat, perpétré en moins de deux jours de la visite effectuée, à l'époque, par le gouverneur général et mi-nistre de l'Algérie, Robert Lacoste, qui avait donné l'ordre de procéder au bombardement», a-t-il fait remarquer.

«En commettant ce crime un jour de repos et de marché heb-domadaire, la France a violé le Droit international et les Conventions de Genève, dont elle est signataire, et qui stipulent dans l'une de leurs clauses le respect impératif des symboles de la Croix Rouge internationale, en temps de guerre», a affirmé M. Yahiaoui, ajoutant que le délégué de cette instance était présent dans la ré-gion, ce qui a permis aux dirigeants de la Révolution de saisir l'occasi n et d'exploiter cette agression pour internationaliser la cause algérienne et lancer un appel à l'ONU afin de mettre fin aux vio-lations perpétrées par la France, a-t-il dit. Pour sa part, le Secrétaire général du Madjliss Echourra (Conseil consultatif) de l'Union du Maghreb Arabe (UMA), Saïd Mokkadem a estimé que les évènements de Sakiet Sidi Youssef avaient fait suite à la décision du colonisateur français de poursuivre les révolutionnaires algériens hors des frontières algériennes, relevant que ces évènements ont démontré à l'ennemi «la solidarité et les liens solides de fraternité qui lient les peuples algérien et tunisien». M. Mokkadem a souligné, dans ce sens, que l'avenir des pays du Maghreb arabe «est tri-butaire de la coopération entre les pays de la région».

Programme de la soirée

11 21:00

The Voice, la plus belle voix



Pour cette huitième saison, seul Mika conserve son fauteuil. Il est rejoint par Jenifer, qui fait son retour dans l'émission après quatre ans d'absence, Soprano et Julien Clerc. Le télé-crochet commence par la traditionnelle épreuve des auditions à l'aveugle. Chaque coach séduit par un candidat venu interpréter un titre de son choix peut se re-tourner afin d'espérer ajouter ce talent à son équipe. Pour la première fois, cette année, chacun peut décider de « bloquer » l'un de ses camarades pour l'en empêcher. Cette option ne peut être utilisée qu'une seule fois.



On n'est pas couché



Aux côtés de Laurent Ruquier, la romancière Christine Angot et le journaliste Charles Consigny commentent les événements de la semaine écoulée. Des personnalités du monde politique, de la chanson, du cinéma, de la littérature, du sport ou des médias sont également conviées pour évoquer leur actualité. Chacun se prête au jeu des questions des chroniqueurs qui pimentent les discussions sans langue de bois. Tour à tour émus, intéressés, agacés ou convaincus, les invités défendent les projets qui leur tiennent à cœur face au jeu difficile des joutes oratoires.



Cassandre

Réalisateur : Hervé Renoh Avec : Gwendoline Hamon , Christophe Gendreau



Philippe Cassandre est abasourdi. L'un de ses douaniers vient d'être retrouvé mort dans un camion de contrebande intercepté par les forces de l'ordre. C'est face à son exmari - sous le choc - que Florence Cassandre commence son enquête. Elle s'intéresse au parcours de la victime Thomas Vanier, arrivé aux douanes depuis à peine un an. Elle découvre aussi qu'il était revenu à Annecy après vingt ans d'absence. Son ex-femme, Sophie, et ses deux filles, Chloé et Lise, y vivent tou-

CANAL+ 21:05

Traque à Boston

Réalisateur : Peter Berg Avec : Mark Wahlberg, Michelle Monaghan



Le soir du 14 avril 2013, le sergent Tommy Saunders, qui vient de se blesser au genou, apprend avec dépit qu'il sera de patrouille le lendemain, lors du marathon annuel de Boston. Alors que sportifs et journalistes et policiers se préparent pour l'événement, les frères Dzhokhar et Tamerlan Tsarnaev mettent au point les bombes artisanales qu'ils vont poser lors de l'événement, qui doit accueillir une importante foule.



6 21:00

NCIS: Los Angeles

Réalisateur : Frank Military Avec : Chris O'Donnell , Daniela Ruah



Sam a été blessé lors d'un échange de coups de feu avec les membres d'un cartel. Miguel, un suspect, est interrogé et fait des révélations à Callen, Il accepte de donner le nom d'un intermédiaire, Spencer Williams, qui n'est autre que celui qui a enlevé le fils de Mosley, 5 ans plus tôt. La directrice adjointe décide d'escorter seule Miguel à l'ATF et, à l'issue d'un entretien musclé, obtient un numéro de téléphone qui pourrait la conduire à son ennemi. Hetty tente de raisonner Mosley dont la fougue pourrait lui coûter sa

Teux

Samouraï-Sudoku **n°2088**

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

															_		_		_	
- 1	8		4		6		3						5		3		9		7	
		5		1		4								9		2		8		
	5		8		4		7					П	1		7		8		6	
		2				8								7				1		
	1		9		3		6						9		1		3		8	
		1		3		7								1		7		6		
	7		1		2				7		4				8		4		3	
3								5		3		7								2
							7		4		1	П	5		П					
								4				4			İ					
								4				1								
							3	4	5		7	1	6							
6							3	7	5	2	7	4	6							7
6	9		8		1		3		5	2	7		6		4		1		3	7
6	9	2	8	9	1	1	3			2			6	9	4	5	1	6	3	7
6	9	2	8	9	1	1	1			2			3	9	4	5	1	6	3	7
6		2		9		1 5				2				9		5		6		7
6				9						2						5				7
6	7		4	9	3		1			2			3		9	5	4		5	7
6	7	4	4		3	5	1			2			3	8	9		4	7	5	7

«Les hommes piétinent le bonheur au lieu de le remuer comme une terre délicate.» Franz Hellens

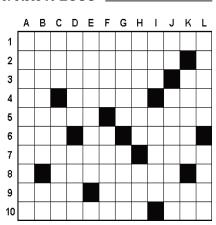
Mots croisés n°2088

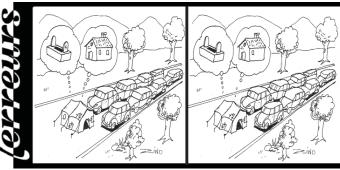
ı - Echange parfois confus 3 - Sélectionneurs politiques - Donc bien ap-

3-sélectionneurs politiques - Donc bien ap-pris 4 - Démonstratif - Plus ou moins bien selon Ihumeur - Affluent du Ikhin 5 - Divaguer - Bien équilibré 6 - Pointe d'étoile - Copulative - Naturel 7 - Terminas la lessive - Précipita 8 - Désorienteras 9 - Garrotter - Sensible 10 - Embrassai - Délice breton

A - Faucon mais de petite taille
B - Appelleras - A la mode
C - Bonne première balle - Petites brises
D - Support de buste - Convive redoutable
E - Refermera la plaie
F - Lieu de délices - Peser l'emballage
G - Graveleuses - Répandit
H - Pénurle - Champion dans son genre
I - Bntends comme avant - Acquisition coû-

teuse J - Cité bourguignonne - Poudre usante K - Marque de respect - Convient L - Dessin technique - Repère de navigateur





$-\,$ Mots fléchés géants de force 1 à 3 $n^\circ\!788\,$ ----

	+	commen- cèrent bron-	+	moissons	‡	dompte-	+	se fana [s] désigna-	‡	estuaire breton	+	unité de bûcheron	ŧ
fin		zages		rendront		rai	Ļ	désigna- tion		d		igwdown	
*		+		*		+		*		destina- tion	*		
										monnaies			
local sci- entifique	*									d'Arabie			
entifique pipe												do tràc	
indienne												de très prés	
I ►							rendre	*				+	
							cha- toyant	l					
							cochon!						
âneries	*						+	note de	→		double	→	
mesurer								diapason partie du			équerre métal de		
avec soir I≱					recrépir			cœur			soudure		
**					тестеріі	*		,			▼		
													étendu
		pièce de	*		faconnée L				signal	*			d'herb
		montre coupures	ļ .		'				signal d'arrêt affirma-	_			•
escala- des		de vers							affirma- tion				
1 ₽		de vers							tion #	allure	*		
		-								rayon			
					l .					lumineux			
humé	*					emploi	*			+			
sommet						bien	ł						
mondain						décorées							
 ►				sombre	*	+			ignorant	*			
				parafè-					marque d				massi
bébé l	_		chanceu-	rent					infinitif		505505		franca
torrent	*		ses	* *					*		posses- sif	* ∣	*
											consa-		
pausan I ≽			goujat				éclater	-			crent J		
-			*					-			*		
							fiers	l					
$\neg \neg$	obtenus	*			qualité	*	+		circulaire	*			
pont	exploitani de				de perle partie de				crochet				
étroit	navires				voile				d'étalier				
-	+				+				+	vieil américain	→		
										cavité			
		nostalgie								nasale			
			*							+		côté du	
dures à		sort de										soleil	
avaler		ľeau ↓					 	sauf	*			levant	
~		•					l	5001	_			*	
						accident musical	l	rompit					
fin de	*				sorti de	musical ▶ ∳		↓					
prière	_				raxe	ļ ,		'					
extirpe					mesures agraires]	
 ►			ne dira	*	+						ville sur	*	
			pas						de l'or		la Tille		
			extrait						au labo		transpire		
genre de lentilles	*		+	remâche	*				+		+		prison
				vu dans									nière
stoppes				un livre			appric	_	<u> </u>	coudé	_		d'Arac
₩				*			appris	├		soudé	*		*
							I	I					
repous-	_								орро-	→			
sera	*								sition	-			
			I		1						1		
l			l	l		l							

	2	8	6 7	3	9		3	5	3	7				F	1	8	6	1	5	1 8	7 9	3	7	9 6			Α	В	. (2	D	Е	F	G	i	Н	ı	J	K	L		• E • D • C • J • A C H E V E M E N	E • /	A • B U	S
	9			8					\rightarrow	_				H	2	7	9				8	9	-	4	00	1	С	Н	1	¥.	s	s	Е	С	:	R	0	ī	s	E	8	· LABORATO		E • R E	E
8	-	-4	2	6	7	-	+	2	6	3				F	8	6 9	7	1	+	4	2	1 2	5	7	80	2	R	E	(:	0	U	D	R	: .	А	ı	s		Р	88	· B E T I S E S ·	LA	• T	E
90	8	6	1 4	5	6	9	4	3	4 9	2	8	5			9	3	1 5	1 2	2	7	5	6	4	8	22	3	E	L	E	≣	С	Т	Е	U	1	R	s		s	U	L _o u	· U · R O U A G E	• 5	то	
No	3	2	9	7	4	1	3	5	1 7	5	9	3	1	2	-	4	8	+	3	3	1	5	9	2	2	4	С	E			L	U	N	E		E		Α	Α	R	e 1	• S E N T I • U T	ĬĿ	ΙŢ	E
12							-	5			2	8	3	,	1	9	7	1							oisés	5	E	R	: F	₹	Е	R		s	T	т	Α	В	L	E	ını	• RU • VERNI	ES	• M	
Sudoku	6	1	3	5	2	1	1	,	8	7	6			-	4	1	3	3	1	9	6	5	8	7	oż	6	R	Α				E	Т			E	С	R	U		řéa	T E R R I E N • C • • E U S • E A U	• R (ON	D
Ş	8	4	2			-	-	+	5	6	3	4	1	-	2	-	9	-	-	5	8	6	-	4	Ö	7	Е	s	5	3	0	R	Α	s			н	Α	т	Α	le 8	P	5 S I	U T	Ы
Su	3	6	4		8	1	2	5	7	9				- 1	9	5	8	1			3	7	\rightarrow	6	ots	8	L		Е	≣	G	Α	R	Е		R	Α	s		М	rill	AMERES • I • • AMEN • DEC			
	1	3	8	2			5		6					-	-	6		-			9	3	2	5	M	9	L	ı	E	Ŧ	R		Е	М	1	0	т	Τ	٧	Е	Ġ	O T E • T A I R A • E R S • R E S S	• U •	• S E	s
	9		7 6	7			3	-40	9	1 2				-1-		9	5	400	-4-		7	1	-	9		10	Е	N	1 5	3	Е	R	R	Α	1	ı		F	Α	R		JUGULES • S • RECUSERA	U • I	U N E T	ŀ

SPORT-JO-2020 DE TOKYO:

Réunion le 15 février entre le CIO et les deux Corées en vue d'une équipe unifiée

Une réunion se tiendra le 15 février à Lausanne entre le Comité international olympique et des représentants de Corée du Nord et de Corée du Sud en vue d'une équipe coréenne unifiée aux Jeux olympiques de Tokyo-2020, selon le CIO jeudi. Une année après «le succès des Jeux olympiques d'hiver de PyeongChang 2018», où les deux Corées avaient défilé sous un drapeau unique lors de la cérémonie d'ouverture, le CIO organise «une séance de travail pour discuter de la future coopération sportive entre la République de Corée et la République populaire démocratique de Corée», a précisé le CIO. La réunion tripartite rassemblera le président du CIO Thomas Bach, les deux Comités nationaux olympiques. L'objectif est d'étudier la possibilité d'engager des équipes unifiées à la fois pendant les phases qualificatives et pendant les JO de Tokyo, a précisé le CIO.

BASKET-BALL / AFROLEAGUE : FIBA Afrique et la NBA en négociations pour une nouvelle formule

Le secrétaire générale de la branche africaine de la Fédération internationale de basket-ball (FIBA-Afrique), Alphonse Bilé, a indiqué que son instance mène des discussions avec la Ligue nord-américaine (NBA) pour une nouvelle formule à l'Afroleague dès la saison prochaine.

nouvelle formule à l'Afroleague dès la saison prochaine. «Nous menons des discussions presque finalisées avec la NBA. On changerait complètement l'Afroleague l'année prochaine, pour qu'elle devienne la compétition phare du basket-ball sur le continent africain», a déclaré Bilé.

«Nous souhaitons que la NBA devienne partenaire de cette compétition, qu'elle nous aide à organiser l'Afroleague. Elle resterait une compétition de clubs champions, mais avec beaucoup plus de rigueur au niveau de l'organisation, comme sait le faire la NBA. On voudrait aussi faire en sorte que les prises en charge soient beaucoup plus importantes, afin de soulager nos équipes», a-t-il précisé à RFI. Le SG de la FIBA Afrique a également indiqué que les discussions seront finalisées à l'issue du All Star Game NBA 2019 prévu le 17 février à Charlotte (Etats Unis).

«Pour l'heure, il est surtout envisagé que la FIBAAfrique gère les éliminatoires et que la NBA s'occupe de la phase finale de ce nouvel événement sportif», a-t-il conclu. Dans le but de redynamiser la compétition des clubs africains, FIBA Afrique a reformulé la coupe d'Afrique des clubs champions (ACC) en «FIBA AfroLeague», dont la première édition débutera ce week-end avec la participation de 16 clubs. Les 16 clubs qui disputeront les huitièmes de finale ont été répartis en 4 groupes de 4 chacun. La compétition se déroulera sous forme de mini championnat, dans lequel chaque club affrontera ses trois adversaires respectifs. Les deux premiers clubs de chaque groupe se qualifient pour l'Elite 8, où les clubs seront répartis en quatre groupes de deux équipes chacun. L'Elite 8 marquera le début de la phase d'élimination directe et se déroulera du 22 mars au 14 avril. Et à ce stade de la compétition, les équipes disputeront des matchs aller-retour. Les quatre vainqueurs de l'Elite 8 se qualifieront pour le Final 4 qui se jouera du 3 au 5 mai.

TENNIS / MAGIC TOUR "M15 MONASTIR":

L'Algérien Makhlouf sur la liste d'attente

Le tennisman algérien Nazim Makhlouf est dans la liste d'attente du tournoi international "Pro circuit ITF M15 Monastir», prévu du 11 au 17 février en Tunisie, selon la feuille des participants dévoilée jeudi par les organisateurs. Makhlouf (1162e ITF), champion d'Algérie seniors en titre, se trouve actuellement au 23e rang de la liste d'attente qui compte 279 candidats. Le tournoi, doté d'un prize-money de 15.000 dollars, sera disputé sur des courts en surface rapide. L'Algérien reste sur une élimination dès le premier tour du tournoi "Pro circuit ITF M15 Monastir» qui se dispute actuellement sur les mêmes lieux, contre la tête de série N.1 du tableau des qualifications, le Français Corentin Denolly (6-2, 6-3).

APS

CHAMPIONNAT UNIVERSITAIRE RÉGIONAL «MASCULIN» DE FOOTBALL ET DE HANDBALL : Plus de 20 équipes au coup d'envoi à Sétif

Le coup d'envoi du championnat universitaire régional de handball et de football, a été donné jeudi à Sétif avec la participation de 25 équipes , a-t-on constaté.

Le sous-directeur des activités scientifiques. culturelles et sportives de l'université Mohamed Lamine Debaghine Sétif-2, Azzedine Rebika a indiqué à l'APS que cette manifestation sportive qu'abritera la ville universitaire de Sétif, du 6 au 19 février, s'inscrit dans le cadre de la politique du ministère de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique visant à promouvoir l'activité sportive au sein de l'univer-

Au total, 13 équipes de football et 12 équipes de handball représentant 19 établissements universitaires de l'Est pays, se dis-



puteront les premières places de ce championnat régional avec l'ambition de décrocher les tickets qualificatifs pour les éliminatoires du championnat national universitaire. De son côté, le président de comité de wilaya des sports universitaires, El Khayer Guechi a souligné la nécessité de réussir cet événement sportif dont le volet technique est entièrement pris en charge par la ligue de la wilaya de Sétif du sport universitaire.

OUARGLA: -

Plusieurs installations sportives en cours de réalisation à Touggourt

Plusieurs installations sont en cours de réalisation à travers la wilaya déléguée de Touggourt (60 km Nord d'Ouargla), a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Parmi ces projets, une piscine semi-olympique (bassin de 25 mètres) au chef lieu de commune de Touggourt, dont le chantier est actuellement à 44% d'avancement des travaux.

Le projet, d'un cout de 188 millions Da, dispose aussi de gradins pour 200 places et d'autres structures telles que les vestiaires, le bloc administratif, une infirmerie et une cafétéria, selon sa fiche technique. Une piscine similaire est en cours de réalisation dans la commune de Témacine, pour la réalisation de laquelle a été alloué un financement de 184 millions DA sur budget de wilaya et qui accuse un taux d'avancement de travaux de 70%.

Cette piscine disposera aussi, outre les vestiaires et une infirmerie, une salle de sports, une salle de contrôle antidopage, un stade de type Matico et des aires de jeu. Le projet d'un stade de football de 5.000 places est en voie de finalisation à Temacine et il ne reste plus que la pose de sa pelouse synthétique et des aménagements extérieurs, selon les responsables du secteur.

Outre la wilaya déléguée de Touggourt, le secteur de la Jeunesse et des Sports compte des projets de piscines semi-olympiques dans d'autres communes de la wilaya d'Ouargla et d'un pôle sportif au chef lieu de la wilaya, qui regroupera diverses installations sportives dont un stade de 5.000 places, un lycée sportif et une maison de jeunes.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE BOXE FÉMININE TOUTES CATÉGORIES À ORAN:

Les pugilistes de Béjaia dominent la compétition

Les pugilistes de la ligue de Bejaia ont largement dominé le championnat d'Algérie de boxe féminine, raflant un grand nombre de médailles d'or dans les diférents catégories, lors des finales qui se sont déroulées jeudi à la salle

omnisport d'Es-Sénia (Oran). Quatre jours durant, les amateurs du noble art sont venus encourager les boxeuses qui, tout de même, ont montré de bonnes facettes.

Certains combats sont allés jusqu'à la limite confirmant que la pate existe dans cette discipline féminine. Selon la superviseur du championnat, Maherzi Manel, «cette compétition a été d'un niveau technique élevé chez les seniors et juniors et prometteur chez les cadettes et minimes. Cette manifesta-

tion sportive du noble art, organisée par la ligue de wilaya d'Oran en collaboration avec la Fédération algérienne de boxe, a enregistré un record de participation avec 195 boxeuses dans toutes catégories confondus de 14 wilayas du pays.

HANDBALL/EMIRATS ARABES UNIS: -

Le club Al-Sharjah engage l'entraîneur algérien Sofiane Hiouani

L'ex-sélectionneur national de handball, Sofiane Hiouani, s'est engagé avec le club Emirati Al-Sharjah, en remplacement de son compatriote Salah Bouchekriou, a annoncé la direction du club, mercredi soir, sur son compte "Instagram". Al-Sharjah avait résilié "à l'amiable" le contrat du technicien algérien, quelques jours seulement après la défaite concédée en finale de la Coupe du viceprésident du pays, devant Al-Ahly (22-23), en janvier dernier. Bouchekriou était sur le banc du club our la dernière fois samedi lors

de la victoire de son équipe contre Al-Dafra (19-28) comptant pour la septième journée du Championnat local.

Pour rappel, Hiouani avait décroché lors de la saison 2015-2016, la Coupe du vice-président et la Coupe des Emirats avec Al-Sharjah. Le technicien algérien avait été nommé directeur des équipes nationales (DEN) de la Fédération algérienne de handball (FAHB), en octobre dernier, après avoir conduit auparavant la sélection algérienne lors de la Coupe d'Afrique (Gabon-2018), où les

"verts» se sont contentés de la 6e place au classement général, la pire dans l'histoire de la petite balle algérienne sur la scène continentale.

Il avait été installé à la tête de la sélection nationale deux mois seulement avant le coup d'envoi de la CAN, alors que les verts n'ont pas exercé pendant presque deux ans. Lors des jeux Méditerranéens de Tarragone (Espagne-2018), la sélection algérienne sous sa conduite, avait terminé à la 7e place.

CLASSEMENT FIFA:

L'Algérie perd deux places et pointe à la 69e position

La sélection algérienne de football a perdu deux places au classement mondial publié jeudi par la Fédération internationale (Fifa), et occupe désormais le 69è ranq.



Les Verts restent pourtant sur une victoire en déplacement contre le Togo (4-1) en novembre dernier, en qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019, et sur un succès en match amical à Doha face au Qatar (1-0) le 27 décembre dernier mais avec une équipe composée de joueurs locaux renforcée par le duo Baghdad Bounedjah (Al Sadd) et Youcef Belaili (ES Tunis). Au niveau africain, les hommes Djamel Belmadi restent scotchés à la 13è place. Les trois premières places du classement africain sont toujours occupées par le Sénégal (24e), la Tunisie (28e) et le Maroc (43e). La Gambie, prochain adversaire des Verts en qualifications de la CAN-2019 en mars prochain, s'est maintenue à sa 166e position. Au niveau mondial, la Belgique continue de dominer le classement Fifa qui a aussi vu le Qatar, vainqueur de la Coupe d'Asie contre le Japon (3-1), progresser de 38 places (55e). En deux mois, la hiérarchie mondiale du foot

n'a pas bougé. Les Diables rouges d'Eden Hazard devancent la France championne du monde de Paul Pogba et le Brésil de Neymar dans un top 20 inchangé. Vainqueur de sa première Coupe d'Asie en février, le Qatar a gagné 38 places pour atteindre son meilleur classement depuis 1993 (55e). Le Japon, finaliste malheureux, se consolera avec sa nouvelle 27e place, conséquence d'un bond de 23 rangs qui lui permet de doubler la Tunisie (28e) ou l'Ukraine (30e). Le prochain

classement sera publié le 4 avril 2019.

Top 10 africain :

- 1- Sénégal (24e)
- 2- Tunisie (28) 3- Maroc (43)
- 4- Nigeria (46)
- 5- RD Congo (51)
- 6- Ghana (52)
- 7- Cameroun (56)
- 8- Egypte (57) 9- Burkina Faso (62)
- 10- Mali (65)
- 13- Algérie (69).

ÉLIMINATOIRES CAN-2019 (U23/PRÉPARATION) ALGÉRIE:

24 joueurs retenus pour la double confrontation face à la Tunisie (FAF)

Le staff technique de l'équipe nationale de football des moins de 23 ans (U23) a fait appel à 24 joueurs, en vue de la double confrontation amicale prévue face à la Tunisie les 16 et 19 février à Tunis, en vue des éliminatoires de la CAN-2019 de la catégorie prévue en Egypte (8-22 novembre), a annoncé jeudi soir la fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

La sélection nationale sera regroupée le 13 février au Centre technique national de Sidi Moussa, avant de prendre le lendemain, 14 février, l'avion pour la Tunisie, précise la même source. Les deux équipes préparent les éliminatoires de la CAN-2019 U23, elle-même, qualificative pour les Jeux Olympiques JO-2020 de Tokyo.

La sélection algérienne des moins de 23 ans, exemptée du premier tour des éliminatoires de la CAN U23, affrontera au deuxième tour la Guinée équatoriale.

La manche aller aura lieu le 23 mars prochain à Malabo. De son côté, la Tunisie rencontrera elle au second tour des qualifications, son homologue du Sud-Soudan, le 20 mars en déplacement, avant d'accueillir son adversaire à Ben Guerdane, lors du match retour prévu le 24 du même mois.

Liste des joueurs convoqués:

Sifour Abdelmoumen (ÛSMA), Boutaga Ahmed (USMB), Bouguera Aymen (PAC), Guettal Oussama (USMB), Mouali Hamza (PAC), Boudechicha Aissa (ESS), Merouani M'hamed (MCA), Douar Youcef (PAC), Belaid Zineddine (NAHD), Tizi Bouali Billel (JSK), Tougai Mohamed (NAHD), Belarbi Kamel (USMA), Boudaoui Hichem (PAC), Tahri Abdeldjalil (PAC), Merrili Islam (ASO), Zorgane Adam (PAC), Yaiche Ilyes (NAHD), Benhamouda Billel (USMA), Bechou Youcef (CRB), Kadour Cherif Chaker (ASO), Kaibou Abdelkader (ASO), Kadri Abdelkahar (PAC), Mahios Aymen (ASAM), Haddad Mourad (JSMS).

L'Algérien Cadamuro rejoint le club roumain de Concordia Chiajna

Le défenseur international algérien Liassine-Bentaïba Cadamuro a rejoint mercredi soir la formation de Concordia Chiajna (Division 1 roumanie de football), a annoncé le club sur son compte Twitter sans dévoiler la durée du contrat. Cadumro (30 ans) a opté pour la Roumanie après avoir résilié récemment sont contrat avec

le Nastic Tarragone (Division 2 espagnole).

Concordia Chiajna occupe actuellement la 13e et avantdernière position du Championnat de Roumanie avec 17 points après 22 journées. L'international algérien a été formé à Sochaux (France) avant de partir en Espagne en 2008, où il a évolué à la Real Sociedad jusqu'en 2014 avec 27 apparitions en Liga au compteur puis de rejoindre Majorque et Osasuna en deuxième division sous forme de prêt. En 2016, Cadamuro a rejoint la Suisse et le Servette Genève pour une saison, inscrivant neuf buts en 40 rencontres disputées. Lors de la saison 2017-2018, il retourne

en France en s'engagent avec l'Olympique de Nîmes. Début 2018, il rejoint le club espagnol de Gimnastic, disputant uniquement neuf matchs. Convoqué pour la première fois en sélection algérienne en février 2012, Cadamuro a honoré sa première sélection le 29 du même mois face à la Gambie (victoire 2-1).

COUPE DE TURQUIE / GALATASARAY:

L'Algérien Feghouli buteur face à Hatayspor (2-0)

Le milieu offensif international algérien Sofiane Feghouli a contribué, mercredi soir, à la victoire de Galasasaray contre Hatayspor (Div. 2) sur le score de 2-0, en quarts de finale aller de la Coupe de Turquie, en inscrivant le second but. Les Stambouliotes n'ont pas tardé à ouvrir le score dès la 7e minute par la nouvelle recrue, Christian Luyindama, qui a placé une tête imparable suite à un corner.

Feghouli, qui a débuté le match sur le banc des remplaçants, a foulé la pelouse à la 84e minute. Il a creusé l'écart pour les siens dans le temps additionnel grâce à une reprise acrobatique. Le match retour est prévu dans trois semaines (le 26 février).

En cas de victoire dans cette double confrontation, Feghouli et ses co-équipiers affronteront lors des deminales, le vainqueur du match opposant Trabzonspor à Umraniyespor. Annoncé sur le départ cet hiver, Feghouli a réussi à faire changer d'avis ses dirigeants et son entraîneur Fatih Terim. Après un début de saison laborieux où il était souvent mis sur le banc des remplaçants, l'ancien joueur du FC Valence (Espagne) a retrouvé ses sensations.

Arrivé en 2017 à Galatasaray en provenance de West Ham (Angleterre) pour un contrat de cinq ans, Feghouli (28 ans) a réussi à s'adjuger le titre de champion pour sa première saison avec le club stambouliote. Feghouli (49 sélections, 11 buts) a été rappelé en équipe nationale avec l'arrivée à la barre technique de Djamel Belmadi, se voyant même confier le brassard de capitaine lors du match en déplacement face au Bénin (défaite 1-0) disputé le 16 octobre dernier dans le cadre des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations 2019.

LIGUE 1 DE FOOTBALL : Nabil Neghiz

nouvel entraîneur de l'ES Sétif

Nabil Neghiz a été nommé à la tête de la barre technique de l'ES Sétif (Ligue 1 de football) pour une durée de 15 mois, en remplacement de Noureddine Zekri, démissionnaire, a annoncé jeudi le club des Hauts Plateaux sur sa page Facebook.

L'ex-entraineur de la JS Saoura et du NA Hussein-Dey sera assisté dans ses fonctions par Bedrredine Felahi, en attendant la finalisation des discutions avec l'ex-préparateur physique du MC Alger, Fares Belkheir, souligne la même source.

L'ES Sétif avait enregistré mardi la démission de son entraîneur Noureddine Zekri, deux mois et demi seulement après son arrivée en remplacement du Marocain Rachid Taoussi.

Le nouvel entraineur de l'ESS aura du pain sur la planche pour remobiliser ses troupes et aller jusqu'au bout en Coupe d'Algérie, seul objectif restant pour les Sétifiens.

APS

LIGUE 1 DE FOOTBALL (20^E JOURNÉE):

La JSS s'impose face au NAHD 1-0

La JS Saoura s'est imposée devant le NA Husseïn-Dey sur le score de 1 à 0 (mi-temps : 0-0), en clôture de la 20e journée de la Ligue 1 Mobilis de football, disputée jeudi au stade du 20-août 1955 à Bechar. L'unique but de la rencontre a été inscrit par Oukkal Lyes (68'csc).

Cette victoire permet aux Bécharis de se hisser à la 6e place du classement général avec un total de 27 points, en com-pagnie du NAHD et de l'ES Sétif, mais avec un match en moins à disputer le 1er mars prochain face au CS Constantine.

A l'issue de la 20e journée qui a débuté lundi, le leader du championnat de Ligue 1 de football, l'USM Alger (1er, 41 pts), a porté à cinq points son avance sur son dauphin la JS Kabylie (2e, 36 pts).

En bas du classement, le CR Belouizdad (16e, 16 pts) est le premier bénéficiaire de cette 20e journée après sa victoire devant l'ES Sétif (1-0), un succès qui lui permet de réduire l'écart sur le DRB Tadjenanet (15e, 18 pts) et l'USM Bel-Abbès (14e, 19 pts).

Jeudi 7 février :

JS Saoura-NA Husseïn-Dey 1-0

Déjà joués :

Lundi 4 février : AS Aïn M'lila - MC Oran 0-0 USM Bel-Abbès - CS Constantine 0-4 Paradou AC - JS Kabylie 2-0

Mardi 5 février : CR Belouizdad - ES Sétif 1-0 MO Béjaïa - USM Alger o-o CABB Arreridj - DRB Tadjenanet 1-0 MC Alger - Olympique Médéa 2-1

Classement	Pts	J
1). USM Alger	41	20
2). JS Kabylie	36	20
3). CS Constantine	31	19
). MC Alger	31	19
5). Paradou AC	30	20
6). ES Sétif	27	19
). NA Husseïn-Dey	27	20
). JS Saoura	27	19
9). MC Oran	24	20
10). O. Médéa	22	20
). CABB Arreridj	22	20
12). AS Aïn M'lila	21	20
13). MO Béjaïa	20	20
14). USM Bel-Abbès	19	20
15). DRB Tadjenanet	18	19
16). CR Belouizdad	16	19
	1). USM Alger 2). JS Kabylie 3). CS Constantine). MC Alger 5). Paradou AC 6). ES Sétif). NA Husseïn-Dey). JS Saoura 9). MC Oran 10). O. Médéa). CABB Arreridj 12). AS Aïn M'ilia 13). MO Béjaïa 14). USM Bel-Abbès 15). DRB Tadjenanet	1). USM Alger 41 2). JS Kabylie 36 3). CS Constantine 31 -). MC Alger 31 5). Paradou AC 30 6). ES Sétif 27 -). NA Husseïn-Dey 27 -). JS Saoura 27 9). MC Oran 24 10). O. Médéa 22 -). CABB Arreridj 22 12). AS Ain M'ilia 21 13). MO Béjaïa 14). USM Bel-Abbès 19 15). DRB Tadjenanet 18

NDLR : ce classement prend en considération la victoire de l'AS Aïn M'lila face au CR Belouizdad sur tapis vert (3-0) et la défalcation de 3 points à ce dernier.

COUPE ARABE DES CLUBS (1/4 DE FINALE RETOUR) L'ES Sahel bien placée pour valider son billet pour les demi-finales

Les Tunisiens de l'ES Sahel auront pour mission de confirmer leur victoire du match aller sur leurs homologues marocains du Raja Casablanca hyier (15h00) à Sousse, pour le compte des quarts de finale (retour) de la coupe arabe des clubs champions de football.

L'équipe tunisienne qui a réalisé à Rabat une précieuse victoire (2-0) tentera de consolider cet avantage afin de valider son billet pour le dernier carré et se racheter aussi de sa contreperformance à domicile en coupe de la Confédération le week-end dernier devant le CS Sfaxien lors de la première journée de la phase de poules. L'enjeu de la coupe arabe est non seulement sportif mais aussi bien lucratif, puisque le vainqueur empochera la coquette somme de 6 millions de dollars et le deuxième 1 million et demi de dollars alors que le vaincu des demies empochera 500 000 dollars.

Le technicien français Roger Lemerre, devrait procéder à quelques changements par rapport à la formation alignée à Rabat et en l'absence de deux joueurs clés, le défenseur axial Saddem Ben Aziza et Firas Belarbi suspendus pour des raisons disciplinaires. Il récupèrera en re-



vanche Ammar Imal absent lors du match face au CS Sfaxien et viendra appuyer Zied Boughattas dans l'axe de la défense.

De son coté, le Raja Casablanca conduit par le français Patrice Carteron ex-entraineur d'Al Ahly d'Egypte qui a succédé à l'Espagnol Juan Carlos Garido limogé pour «disfonctionnement d'ordre technique» après la défaite devant l'Etoile, tentera de renverser la vapeur et comptera pour cela sur les services de l'attaquant Mahmoud Benhalib et du milieu de terrain Lema Mabide absents au match aller. Le vainqueur de cette dou-

ble confrontation, affrontera en demi-finale, le vainqueur de l'autre double confrontation entre le MC Alger et El-Merrikh du Soudan. Lors du match aller, joué jeudi dernier, les deux équipes se sont séparées sur un score de parité (0-0). La seconde manche est prévue à Khartoum.

LIGUE 1 DE FOOTBALL/ ES SÉTIF : -

Le président Hamar dévoile les objectifs assignés à Neghiz

Le président de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football) Hacène Hamar a affirmé ce vendredi que l'objectif assigné au nouvel entraineur Nabil Neghiz en championnat était de terminer sur le podium.

«Nous avons 27 points au compteur et un match en retard. Notre objectif principal avec Neghiz est de terminer la saison sur le podium, et décrocher la Coupe d'Algérie», a indiqué le président de l'Entente sur les ondes de la radio nationale. L'ESS a officialisé jeudi l'arrivée de Nabil Neghiz (ex-JS Saoura) pour un contrat de 15 mois, en remplacement de Noureddine Zekri, démissionnaire à l'issue de la défaite concédée mardi en déplacement face au CR Belouizdad (1-0).

«Le départ de Zekri n'est pas réglementaire sur le plan administratif. Tout ce qu'il a avancé pour justifier sa démission sont des mensonges. Je peux assurer

payé au dernier centime. à l'instar des membres de son staff technique, qui plus n'ont donné signe de vie depuis une semaine. Il a négocié avec son nouveau club (saoudien

d'Al-Faiha, ndlr) alors qu'il était en poste avec nous. C'est impossible de se voir délivrer un visa saoudien en l'espace de 24 heures. Il n'est pas honnête, c[']est une personne matérialiste, qui a laissé tomber le club pour un salaire plus élevé», a re-gretté Hamar. Au terme de la 20e journée,



l'ESS pointe à la 7e au classement avec 27 points, et un match en retard à disputer à domicile face au MC Alger. L'Entente reste engagée en Coupe d'Algérie où il rencontrera l'USM Annaba (Ligue 2) en quarts de finale qui se disputera en deux

EXPOSITION SUR LE FOOTBALL ET LE MONDE ARABE À PARIS: L'équipe du FLN et l'EN 1982 à l'honneur

La glorieuse équipe du FLN et la sélection algérienne qui a participé à la coupe du Monde de 1982 en Espagne seront à l'honneur à l'exposition «Le football et le monde arabe» que compte organiser l'Institut du monde arabe (IMA) de Paris du 15 avril au 14 juillet, a-t-on appris jeudi des organisateurs.

En effet, cette exposition por-tera un regard inédit sur l'histoire de 11 moments mythiques qui ont marqué le football arabe, dont algérien, à travers des photographies, des conférences, des documentaires et la mise en place d'un terrain de football sur le parvis de l'IMA pour accueillir des mini-tournois.

S'agissant de l'Algérie, a expliqué l'ambassade d'Algérie à

l'APS, hormis le parcours de l'équipe du FLN qui sera mis en exergue, l'EN 82 occupera une place importante dans l'exposition en raison de sa contribution à faire évoluer le règlement de cette discipline suite au fameux match combiné entre l'Allemagne et l'Autriche pour faire barrage à l'Algérie afin qu'elle ne soit pas qualifiée au second tour. Selon l'ambassade, un hommage devrait être, également, rendu aux figures emblématiques algériennes anciennes et contemporaines du football, dont la liste n'a pas été encore finalisée. A la demande de l'ambassadeur d'Algérie en France, Abdelkader Mesdoua, a-t-on ajouté, il a été convenu que cette expo-sition soit organisée dans d'autres villes françaises, notamment dans les banlieues parisiennes, pour permettre à un large public de la découvrir, les membres de la communauté algérienne en

Quelle est la place du football dans les sociétés arabes ? Quel rôle jouent les pays du monde arabe au sein de la planète football? Qui sont les grands acteurs de ce sport? Ce sont ces questions auxquelles l'exposition tentera d'apporter des réponses. «Très ancré dans la vie quotidienne de la population, le football propose par son histoire une clé de compréhension des enjeux politiques et sociaux qui structurent le monde arabe depuis le début du XXe siècle», a expliqué pour sa part l'IMA qui



précise que l'exposition sera illustrée d'objets iconiques mais aussi inattendus : des photographies, des extraits d'archives et de documentaires et des oeuvres contemporaines. «Dans l'ambiance de la coupe d'Afrique des nations (en Egypte) ainsi que de

la coupe du Monde féminine (en France) qui se tiendront au même moment, cette exposition sera rythmée par l'émotion, nous faisant vivre ou revivre les grands moments du football arabe», at-on ajouté.

LEADER, GUARDIOLA **SE SENT MIEUX**

"Nous avons (Joué) un match de plus que Liverpool et s'ils gagnent, ils seront devant. Mais être leaders, c'est beaucoup mieux, a souligné le technicien en conférence de presse. Nous sommes leaders, mais il reste douze matchs à jouer, c'est beaucoup de matchs. Je pense que nous allons perdre des poinis, j'espère moins que les autres equipes. Je ne pense pas qu'une équipe gagnera ses douze matchs. 'Tout à coup envohi par le doute, Liverpool n'aura pas le droit à l'erreur samedi face à Bournemouth.

Trois destinations possibles pour Dybala

Fragilisé par l'arrivée de Cristiano Ronaldo l'été dernier, Paulo Dybala ne parvient pas à profiter de la présence du Portugais pour exprimer tout son potentiel, et son implication dans l'équipe serait

De fait, la Juventus Turin pourrait bien se décider à laisser partir l'interna-tional argentin l'été prochain. L'ancien joueur de Palerme, dont la cote reste très haute sur le front des transferts. aurait déjà trois prétendants de choix, croit savoir Tuttosport. Le Bayern Munich, le Real Madrid et Manches-ter United pourraient se décider à in-vestir sur l'attaquant de 25 ans.

Glen Johnson encense Sadio Mané!

L'attaquant Sé-

négalais, Sadio Mané, a recu les éloges de l'ancien international Anglais, Glenn John son. Selon ce dernier, s'il y a joueur qui peut aider à trophée de mier League. c'est bien le Sénégalais. "Si Sadio Mane est au top, il est un joueur tellement explosif qu'il peut inscrire un but venu de nulle part », ditil avec conviction". a indiqué Glenn Johnson. "Tant que les joueurs seront au top de leur niveau de jeu, liverpool sera au rendez vous, toujours dans la course au titre", a-t il ajouté.

Le défenseur est persuadé que les Reds seront champion cette année : "Je pense que

Liverpool va gagner"

Chelsea cible aussi Insigne

Naples peut s'attendre à vivre un été agité avec le dossier Lorenzo Insigne (27 ans, 19 matchs et 8 buts en Serie A cette saison). Alors que Liverpool se-rait déjà passé à l'action avec

une offre de 70 millions d'euros, rejetée par le Napoli, le Daily Mail assure que Chelsea est également sur les rangs. Le club londonien a ciblé l'attaquant italien pour remplacer Eden Hazard (28 ans, 24 matchs et 12 buts en Premier League cette saison), dont le départ en fin de saison ne fait plus beaucoup de doutes. L'ailier belge a assuré avoir déjà fait son choix, et un départ vers le Real Madrid, où il a toujours rêvé d'évoluer, est régulièrement évoaué.

PHIL JONES PROLONGE À MAN UNITED

夢MSC

Environ une semaine après Anthony Martial, Manchester United a fait signer un autre bail à l'un de ses joueurs. Il s'agit de Phil Jones. Le défenseur central de 26 ans est désormais lié au club jusqu'en juin 2024. L'international anglais est l'un des plus anciens joueurs de l'effectif puisqu'il est arrivé au club en juin 2011 en provenance des Blackburn Rovers. Sa carrière a souvent été minée par les blessures. Toutefois, depuis l'arrivée de Solskiger, il est titulaire et auteur de bonne Toutefois, depuis l'arrivée de Solskjaer, il est titulaire et auteur de bonnes



Déià absent 3 semaines en janvier pour une blessure aux adducteurs, Marcos Llorente (24 ans) a été victime d'une lésion de grade 2 au même endroit lors du Clasico et manquera 4 à 6 semaines de plus, selon AS, Le milieu de terrain madrilène est un joueur important de la rota-tion des Merengue. Son absence tombe au plus mauvais moment pour Solari qui doit composer avec un calendrier compliqué.

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général Abdelmadjid CHERBAL Directeur de la rédaction

RÉDACTION ADMINISTRATION

Abdelmadjid TAREB «3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL: 023.38.47.97/023.38.48.00»
FAX: 023.38.47.95 EMAIL: contact@dknews-dz.com - SITE: http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE: S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL.: 023.38.47.97/023.38.48.00 FAX: 023.38.47.95 / E-MAIL: contact@dknews-dz.com - IMPRESSION: S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité – ANEP spa -1, Avenue Pasteur – Alger – **TÉL** : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 – **FAX** : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

Vendredi 8 - Samedi 9 février 2019 / 3-4 Journada Al-thania 1440 - N° 2134 - 6º année

FÊTE NATIONALE Le Président

Bouteflika félicite le Gouverneur général de La Grenade

Le président de la République Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de félicitations au Gouverneur général de la Grenade Mme Cécile Ellen Fleurette La Grenade l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il a réaffirmé sa disponibilité à œuvrer au développement des relations de coopération bilatérale.

«Au moment où votre pays célèbre sa fête nationale, il me plait de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens, ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations et mes v£ux de santé et de bonheur pour vous même, et de progrès pour le peuple de La Grenade», écrit le chef de l'Etat dans son message.

«Il me plait également, en cette heureuse occasion, de vous réaffirmer ma disponibilité à œuvrer, avec vous, au développement des relations de coopération entre nos deux pays dans tous les domaines, au bénéfice de nos deux peuples», conclut le président de la République.

61^E ANNIVERSAIRE DES ÉVÈNEMENTS DE SAKIET SIDI YOUSSEF:

Le Président Bouteflika adresse un message à son homologue tunisien

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de v£ux à son homologue tunisien. Béii Caïd Essebsi à l'occasion de la commémoration du 61e anniversaire des évènements de Sakiet Sidi Youssef, dans lequel il a affirmé que «cet évènement mémorable constitue une opportunité pour la promotion des liens de fraternité et de coopération entre nos deux et une pays source d'inspiration pour les génération montantes afin d'aller de l'avant vers un avenir prometteur à la ĥauteur des aspirations de nos peuples frères à davantage de progrès et prospé-rité». «Il m'est agréable, à l'occasion de la commémoration du 61e anniversaire des évènements



de Sakiet Sidi Youssef, d'adresser à votre excellence au nom du peuple et du gou-vernement algériens, et en mon nom personnel, v£ux les meilleurs, priant Dieu Le Tout Puissant de vous accorder santé et bien-être et davantage de progrès et prospérité au peuple tunisien frère sous votre conduite judi-cieuse «, a écrit le président Bouteflika dans son

message. «La commé-moration de cette épopée héroïque m'offre l'agréable opportunité de

m'incliner à la mémoire chouhadas algériens et tunisiens dont le sang a fu-sionné pour illustrer l'une des plus belles images de solidarité et de cohésion à la lumière d'une lutte commune pour la liberté et l'indépendance». ajouté le Chef de l'Etat. «Je saisis également cette occasion pour vous réaffirmer détermination à oeuvrer à la consolidation des liens de fraternité et de coopération entre nos deux pays, pour aller de l'avant vers un

avenir promet-teur à la hauteur

des aspirations de nos peuples frères à davantage de progrès et de prospérité, tout en demeurant fidèles au des serment chouhadas».

«Je tiens à vous réaffirmer notre volonté permanente de continuer à travailler avec vous pour consolider les liens historiques et civilisationnelles qui unissent les deux peuples frères et intensifier l'action commune pour promouvoir les relations entre les deux pays», a conclu le président de la République.

ALGÉRIE-UA

M. Ouyahia à Addis-Abeba pour représenter le Président Bouteflika au 32^è sommet de l'UA

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, est arrivé vendredi après-midi à Addis-Abeba, pour représenter le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au 32ème sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, qui se tiendra dimanche et lundi dans la capitale éthiopienne. M. Ouyahia présidera la délégation algérienne aux travaux du sommet de l'UA, placé cette année sous le thème "L'année des réfugiés, des rapatriés et des personnes dé-placées en Afrique : vers des solutions durables aux déplacements forcés". Le Pre-mier ministre représentera également le chef d'Etat au



Sommet du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) et au Sommet du NEPAD qui se tiendront sa-medi. Le Premier ministre est accompagné à ce sommet par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel. Les travaux du 32ème sommet des chefs d'Etats et de gouvernement ont été précédés par la 34ème session du Conseil exécutif du

MESSAHEL À PARTIR D'ADDIS-ABEBA

L'Algérie «brillamment» élue au Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA

L'Algérie a été «brillamment» élue au Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union africaine par le Conseil exécutif de l'UA pour un mandat de trois ans (2019-2022), a indiqué hier à Addis-Abeba, le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Mes-

sahel. Cette élection «consacre, une nouvelle fois, la crédibilité de la diplomatie algérienne, sous la conduite du président de la Ré-p u b l i q u e , Abdelaziz Bouteflika, et de sa contribution à la préservation de la paix et de la sécurité en Afrique curite en Angla et au-delà», a a la précisé à la presse le ministre en marge de la 34ème session ordinaire Conseil exécutif de l'UA.

ticipation

conflits

indiqué

Afrique», a-t-on

source diploma-

«C'est aussi une parfaite reconnaissance de l'apport de l'Algérie à la stabilité



Le Conseil de Paix et de Sécucontexte actuel marqué par de rité de l'Union grandes ^{*}turbuafricaine a été lences», s'est-il réjoui. L'Algérie s'est-il mis en place en 2002, et opéra-tionnalisé en a déjà fait partie du Conseil de paix et de sécu-rité de l'Union 2004, en tant qu'organe restreint de quinze africaine pour Etats trois mandats respectivement membres, chargé des questions en lien avec la paix, entre 2004 et 2007, entre 2007 et 2010 et entre la stabilité et la sécurité 2013 et 2016. Au titre de cette par-Afrique. élection est intervenue, ce matin, tive» au sein de à la reprise des cet important ortravaux gane de l'Union Conseil exécutif. africaine, l'Algédans une session rie a «grande-ment contribué à consacrée au re-nouvellement la mise en £uvre des composantes de quelques or-ganes de l'Union du mandat du Conseil de paix et de sécurité, à saafricaine, dont le Conseil de paix et voir la prévention, la gestion et la résolution des de sécurité. M. Messahel

représente l'Algérie aux travaux du Conseil exécutif de l'UA.

AADL:

Tous les programmes restants financés

Le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Abdelwahid Temmar a affirmé, jeudi à Alger, que l'Etat avait financé tous les programmes restants des lo-gements AADL, en dépit des difficultés financières rencontrées par le Trésor public.

«Grâce à la décision du président de la République, Abdelaziz Boute-flika, tous les logements AADL restants ont été fi-nancés, en vue de leur finalisation, a déclaré M. Temmar, en réponse à une question orale posée lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par

Mouad Bouchareb, tout en précisant que le nombre des logements non financés étaient de 210 000 unités en 2017. Sur un total de 210 000 unités non financées, 120 000 ont été inscrites en 2018 puis 90 000 autres au titre de la loi de finances 2019, pour une valeur globale de 670 milliards de Da, sans comptabiliser les aides indirectes. soit près de 6 milliards de dollars.

A la question du député Hassan Aribi (Union Ennahda-Adala-Binaa) sur la véracité de l'amendement de l'article 7 du décret exécutif n 01-105 définissant les conditions et modalités

d'acquisition de loge-ments, dans le cadre de la location-vente de loge-ments réalisés sur fonds publics, M. Temmar a précisé que l'article en ques-tion «n'a pas été modifié»: le souscripteur est tenu de s'acquitter de 25% du montant global du prix de cession du logement comme première tranche. La seule modification apportée à l'article 7 du même décret vient uniquement expliquer le procédé de versement des 25%, a précisé le ministre, indiquant que ce taux est versé en quatre tranches pour alléger la charge sur le souscripteur.

L'Etat qui a réduit légè-

rement sa contribution qu'il assumait seul, en vertu de l'arrêté ministériel du 19 juin 2017, se charge toujours de la majeure partie des coûts du logement, a-t-il soutenu. Concernant l'article suscité, M. Temmar a dit que ce dernier concernait uniquement les souscripteurs programme AADL2, soit ceux inscrits en 2013 et n'est pas appliqué avec effet rétroactif aux souscripteurs au programme AADL 1 (2001), indiquant qu'ils sont concernés par une légère baisse des aides de l'Etat mais le coût de réalisation reste inchangé, soit 50.000 Da/m2.

ALGÉRIE-UIP

Le Conseil de la nation participe à la 5^è Conférence mondiale des Présidents de parlement

Le Conseil de la nation ,représenté par Mme. Fouzia Benbadis, prendra part, aux travaux du Comité préparatoire de la 5éme Conférence mondiale des Présidents de parlement, prévus les 8 et 9 février courant, à Genève (Suisse), a indiqué, jeudi, un

communiqué du Conseil. Les membres du Comité débattront du thème principal relatif à «l'état d'avancement des programmes des précédentes confé-rences mondiales des présidents de parlement», par l'examen de quatre volets, à savoir, « la coopé-

ration interparlementaire», « les parlements, la démocratie et l'Etat de droit», « les parlements et le programme de développement durable à l'horizon 2030», ainsi que « la dimension parlementaire dans l'action de l'Organisation des Nations unies

(Onu)», précise le même communiqué. À signaler que le Parlement algérien est membre du Comité préparatoire de la 5éme Conférence mondiale des Présidents de parlement, devant se tenir en 2020, et ce, depuis la 139è Assemblée générale de l'Union

interparlementaire (UIP) qui s'est tenue, en octobre 2018, à Genève. Le président du Conseil de la nation, M. Abdelkader Bensa lah a la qualité de membre audit Comité, rappelle-t-on de même